

D'une législature à l'autre D'une législature
à l'autre D'une législature à l'autre D'une
législature à l'autre D'une législature à l'autre
D'une législature à l'autre D'une législature
à l'autre D'une législature à l'autre D'une
législature à l'autre D'une législature à l'autre

D'une législature à l'autre

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
Changement de législature	5
La continuité est de mise	8
Du dynamisme et de la créativité	13
Statistiques	17
Développement d'outils désormais indispensables	23
Des technologies au service de l'annonce de l'Évangile	26
Une Eglise qui développe ses réseaux	28
Des lumières dans la ville	30
Une réforme active de l'action ecclésiale	32
Une catéchèse en phase avec les styles de vie d'aujourd'hui	34
L'Eglise réformée vaudoise un ruban d'espérance dans le canton	37
« Terre Nouvelle, engagés pour la vie »	41
« Mon âme soupire et languit après les parvis de l'Éternel »	44
Les Missions exercées en commun sous la loupe	47
Représenter les protestants de Suisse (FEPS)	49
La Conférence des Eglises réformées romandes (CER)	51
Suivi des résolutions et décisions du Synode	56

Avant-propos

Passage

Ancrée dans la foi réformée et enracinée dans la société civile vaudoise, l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud évolue en permanence pour continuer à témoigner de l'Évangile dans un monde en constante mutation. L'année 2014, marquée par un renouvellement de législature, reflète bien cette vie d'Eglise en tension perpétuelle entre héritage et perspectives.

Le présent rapport, rédigé à l'intention du Synode par l'ensemble des membres du Conseil synodal sur la base de nombreuses contributions, donne un reflet encourageant de la capacité de notre Eglise à s'inscrire tout à la fois dans la permanence de la foi apostolique, dans la richesse de sa tradition, et à faire preuve de clairvoyance et de résilience dans sa gestion et dans l'accomplissement de sa mission.

Les chapitres sur le changement de législature, sur les relations institutionnelles et sur la vie des Régions témoignent à la fois du statut stable dont nous pouvons être reconnaissants et, en même temps, de l'érosion constante du nombre de pratiquants que nous subissons. Une prise de conscience est aujourd'hui en cours ; elle appelle aux changements incontournables que nous devons amorcer. Les chapitres sur la marche des offices rendent compte de tout ce qui est entrepris en termes de support, de formation et d'innovation, pour préparer notre Eglise à relever les défis qui se présentent régulièrement. Enfin, ceux sur les services cantonaux et les missions exercées en commun témoignent des mutations déjà amorcées dans la perspective d'un programme de législature ambitieux.

L'Eglise n'est plus au milieu du village mais au milieu d'un virage a répété le Conseil synodal comme un leitmotiv tout au long de l'année écoulée ; les chapitres sur la FEPS et la CER montrent que les bouleversements à vivre ne se limitent pas aux frontières cantonales mais qu'ils s'étendent à nos Eglises sœurs, et plus largement à l'ensemble des Eglises d'Europe.

A l'heure de finaliser ce rapport, les fêtes pascales nous appellent à faire mémoire des nombreux passages traversés par celles et ceux qui nous ont précédés dans l'histoire du salut, à nous souvenir de l'inébranlable fidélité de Dieu à son Alliance et, par-dessus tout, à la lumière de Vendredi-Saint et de Pâques, à confesser avec l'apôtre Paul « que rien ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur ».

Pâques 2015



Xavier Paillard, président du Conseil synodal

CHANGEMENT DE LÉGISLATURE

Il suffit de changer une personne dans une équipe pour que ce soit une nouvelle équipe ! Expérience vécue en 2014 par le Conseil synodal (CS) qui nous invite à écrire ce chapitre du rapport en deux temps...

Premier semestre 2014

Le CS a tenu 25 séances ordinaires, en règle générale le mardi matin à la maison Levade. Il a par ailleurs pris part, en délégation, à de très nombreuses séances de travail tant à l'interne de l'EERV qu'avec des partenaires externes.

L'organisation interne du CS n'a pas été modifiée pour la fin de la législature. Chacun a pu suivre les dossiers en cours et en mener bon nombre à terme. Citons pour mémoire les plus importants :

- Le dossier, constitué en partenariat avec l'Eglise catholique (ECVD) et la Communauté israélite (CILV) dans le canton de Vaud en vue des négociations de la subvention 2015-2019, a dû être ajusté à plusieurs reprises. Plus particulièrement, les négociateurs ont eu à affronter trois difficultés principales : l'augmentation des coûts d'exploitation des églises, la justification de la création de nouveaux postes d'aumônerie pour répondre à de nouveaux besoins et enfin le lissage des transferts de postes entre les deux Eglises d'ici 2025. Au final, l'approbation de la convention par le Conseil d'Etat, initialement prévue dans le courant du printemps pour coller aux processus budgétaires 2015, a été reportée après l'été. Plus de détails sont à lire dans le chapitre sur les relations institutionnelles.
- Le travail synodal de révision du Règlement ecclésiastique suite aux décisions sur la théologie des ministères et la gestion des

ressources humaines a pris largement plus de temps qu'initialement prévu. Outre la session de février 2014, entièrement dévolue à cette tâche, le Synode a accepté de se réunir à quatre reprises en séances de relevée pour réussir à achever le travail lors de la session ordinaire de juin au terme de plus de 35 heures de débats ! Il serait bon que le CS et le Synode cherchent ensemble des solutions pour que de telles révisions soient à l'avenir moins chronophages.

- L'évaluation des lieux phares s'est déroulée fin 2013 – début 2014 au terme d'un processus important comportant d'une part un travail auto-critique guidé par les conseils et les ministres concernés et, d'autre part, un audit externe. Cette double démarche a permis de mettre en évidence les richesses et les points faibles de chaque lieu. L'analyse globalement positive a permis la poursuite de l'expérience. Ce dont le CS se réjouit.
- Enfin, le CS a déployé une énergie considérable pour gérer aussi bien que possible les crises particulières qui ont émaillé la vie de quelques lieux de l'EERV durant le premier semestre 2014. Que ce soit pour des questions liées à l'exercice du ministère ou à celui de fonctions électives, le CS a dû prendre en compte les aspects fortement émotionnels et publics de ces événements. Il regrette les initiatives de personnes, collègues, paroissiens ou partenaires externes, qui ont fortement attisé les incendies. Il remercie l'ORH et les conseils régionaux mobilisés dans ces affaires pour leurs engagements.

- Le CS a eu beaucoup de joie à participer à de nombreuses rencontres d'Eglise, par exemple les assemblées régionales de fin de législature en mars 2014. De même, il a eu l'honneur et le plaisir de représenter notre Eglise dans diverses manifestations, en particulier celles organisées à l'occasion du 50^e anniversaire de la Fédération ecclésiastique catholique romaine dans le canton de Vaud.
- Pour clore la législature, le CS a participé in corpore à la sortie annuelle du personnel de la rue de l'Alé 31 dans l'ouest vaudois. Après la visite du musée du Léman à Nyon, la journée s'est poursuivie à Saint-Cergue où chacun a pu éprouver son courage sur les impressionnantes tyroliennes de BasseRuche.

Transition en douceur

L'excellente ambiance de travail au sein du CS depuis plusieurs années, la bonne complémentarité de ses membres et les fruits d'un engagement collectif ont largement contribué à ce que six de ses sept membres soient candidats pour un nouveau mandat.

Elue au premier tour par le Synode convoqué en séance constitutive le samedi 28 juin 2014, la nouvelle équipe du CS s'est rapidement constituée. Dans la suite logique de la précédente législature, Xavier Paillard a été désigné à la présidence, et Pascale Gilgien à la vice-présidence, alors que Jean-Michel Sordet conservait la fonction de trésorier de l'EERV. La répartition complète des dicastères – largement acquise – était pourtant reportée à la première séance de la nouvelle législature convoquée le mardi 19 août à la maison Levade.

Dans cette attente, le CS a eu le bonheur de vivre une séance de transition, avec l'ancien et

la « petite » nouvelle, à la découverte de tous les recoins de la cathédrale de Lausanne, en compagnie d'Eric Golaz et sous la conduite experte de l'intendante Myriam Gex-Fabry. Un pur moment de bonheur pour mieux prendre de la hauteur et apprendre à regarder l'Eglise autrement...

Comme à l'accoutumée, les semaines de l'été ont permis à chacun la mise à jour de quelques dossiers en souffrance, l'élaboration de réflexions prospectives et la prise de vacances.

Deuxième semestre

A la reprise, la répartition des dicastères a pu être finalisée. A côté de la présidence, Xavier Paillard (XP) conserve logiquement les relations institutionnelles et les relations avec les Eglises partenaires ; Pascale Gilgien (PG) conserve la ré pondance des Services santé et solidarité et de Terre Nouvelle ; Line Dépraz (LD) conserve celle des deux Offices de l'information et de la communication et Eglise et société ; Myriam Karlström (MK) reprend la ré pondance du Service formation et accompagnement ; John Christin (JC) conserve la ré pondance du Service vie communautaire et culturelle alors qu'il cède celle des Régions à Esther Gaillard (EG) pour reprendre celle de l'Office des ressources humaines¹ (ORH).

La mise en route a été pour le moins rapide. A la fois concentrés, chacun sur la gestion courante selon la nouvelle répartition des dicastères, et ensemble sur l'élaboration du programme de législature, les conseillers synodaux se sont retrouvés rapidement – avec tous les conseillers de notre Eglise - à la JEERV, le 6 septembre 2014 autour de la cathédrale. Un très beau moment de ren-

¹ Un tableau plus général de la répartition des responsabilités peut être obtenu sur demande à agnes.michel@eerv.ch

contres, de partage, de réflexion, de convivialité et de célébration. Merci à tous ceux qui en ont été les artisans comme à tous les participants.

Le travail de l'automne a été largement occupé par les nombreuses heures de rencontres et de réflexion sur l'élaboration du programme de législation. En plus des personnes rencontrées à la Journée d'Eglise (JEERV) et des membres du Synode, son élaboration a mobilisé plus d'une cinquantaine de personnes à différents titres. Sa formalisation s'est concentrée sur deux temps : la retraite du CS de trois jours à Bose à la mi-septembre et une journée de synthèse des débats synodaux début décembre à Lausanne. Sa rédaction, malheureusement découplée d'une planification financière reportée, a été finalisée comme prévu peu avant Noël.

Comme au premier semestre, le suivi de situations particulières a continué de requérir passablement d'énergie et de temps tant de la part du CS que de l'ORH. Celles-ci – légèrement plus nombreuses que d'accoutumée – résultent à la fois de la fragilisation de l'Eglise et du ministère dans la société et d'une volonté du CS de ne pas laisser des situations difficiles, qui requièrent un engagement important de la part de l'ORH, déstabiliser l'ensemble de l'Eglise. Nous devons ici espérer que la mise en place des nouvelles options en matière de gestion RH décidées dans le cadre du Règlement ecclésiastique et les mesures d'accompagnement y relatives éviteront à l'avenir de telles situations. Le rôle plus proactif de l'ORH dans le discernement des charismes et de la formation complémentaire, comme la mise en place systématique des entretiens annuels et des bilans de fin de mandat, devraient permettre une meilleure prévention des crises.

A côté de cela et de la gestion courante de l'EERV, une délégation du CS a pris part à trois

rencontres importantes de l'automne : le 24 septembre, une soirée œcuménique de tous les acteurs des missions exercées en commun (MiCo) ; le 8 octobre, une séance de travail puis l'installation de tous les conseils cantonaux dans la petite église des Croisettes à Epalinges ; enfin, le 1^{er} décembre, la traditionnelle invitation des consacrés jubilaires et retraités pour un culte et un repas festif à Morges.

En leurs titres et fonctions, les conseillers synodaux ont été invités à participer – et souvent à prendre la parole – dans une quinzaine de manifestations publiques.

Pour le reste, l'automne du CS a été marqué par de nombreuses occasions de rencontres avec des Eglises sœurs, que ce soit lors du Synode de la Chiesa Valdese fin août à Torre Pellice (XP), lors de l'assemblée de la Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe début octobre à Malaga (LD et XP), dans le cadre des festivités du 50^e anniversaire de la Fédération de l'Eglise catholique du canton de Vaud (MK, PG et XP), en visite dans les Synodes (XP) de l'Eglise protestante de Genève, de l'Eglise réformée évangélique du Valais à Sion et de l'Eglise réformée évangélique de Fribourg à Posieux et lors de la traditionnelle assemblée de la Conférence des Eglises réformées romandes de décembre (tous).

A l'aube d'une nouvelle année, c'est convaincu de tenir à la fois un diagnostic lucide sur l'état de l'Eglise réformée vaudoise et en même temps des pistes à la mesure de ses moyens pour y remédier que le CS a remis à la Commission de gestion son programme pour la législation 2014-2019.

LA CONTINUITÉ EST DE MISE

Marqué par le changement de législature et le renouvellement de la convention quinquennale de subventionnement, le premier semestre de l'année 2014 a permis de mener de nombreux projets à terme et le second d'initier les chantiers de la nouvelle législature.

L'Etat de Vaud

Le Conseil synodal (CS) se réjouit de la qualité et de la stabilité des relations qu'il entretient avec de nombreux partenaires de l'Etat de Vaud. En particulier, il souligne le rôle de facilitateur d'Eric Golaz, délégué de l'Etat aux affaires religieuses, et le soutien affiché de la conseillère d'Etat Béatrice Métraux aux Eglises reconnues de droit public dans l'accomplissement de leur mission.

Tout au long de l'année, le CS veille à entretenir des relations régulières avec ses différents partenaires. Outre sa présence aux grands rendez-vous annuels habituels des politiques vaudois (journée des communes vaudoises, visite de district du Conseil d'Etat, réception du président du Grand Conseil) le CS tient à être présent lors de manifestations marquantes de la vie de notre canton. Ce sont autant d'occasions de rencontres informelles des conseillers d'Etat, députés, préfets, chefs de service et autres décideurs étatiques ou économiques qu'il retrouve également dans le cadre de séances plus institutionnelles. De même, les rencontres du groupe de liaison entre les députés et les Eglises reconnues, ainsi que deux rencontres spécifiques entre le CS in corpore et une délégation d'une vingtaine de députés réformés sont l'occasion d'échanges importants avec les membres du législatif cantonal.

Le conseiller synodal en charge des relations institutionnelles, accompagné le plus souvent d'un autre membre du collège, a tenu sept séances avec des conseillers d'Etat et une vingtaine avec des représentants de l'Etat. Toutes

ces rencontres – souvent communes avec l'Eglise catholique - attestent de l'engagement fort des deux Eglises reconnues de droit public dans la société civile et permettent de garantir une bonne collaboration avec les nombreux services avec lesquels les Eglises sont appelées à œuvrer.

Avec l'appui du délégué aux affaires religieuses, nous avons été appelé à travailler dans les domaines suivants :

- prioritairement à la finalisation de la convention de subventionnement 2015-2019 qui a été officiellement signée le 30 septembre 2014 au château cantonal. Bien que déjà très avancé à fin 2013, le travail de négociation a été encore ardu tout au long du premier semestre 2014. Plus particulièrement, les négociateurs ont eu à affronter trois difficultés principales :
 - l'augmentation des coûts d'exploitation des Eglises durant les cinq années écoulées implique une indexation de la subvention, indépendamment de toute nouvelle prestation. Cette augmentation résulte pour l'essentiel des effets conjugués de l'augmentation du coût salarial moyen au sein de l'Eglise catholique du canton de Vaud (ECVD) et de l'augmentation des charges patronales pour l'EERV suite à la révision de la Loi sur la CPEV et à sa recapitalisation.
 - La justification de la création de nouveaux postes d'aumônerie pour permettre aux Eglises d'assurer leur mission

au service de tous, y compris au sein de nouvelles unités ou de nouveaux établissements ouverts par l'Etat pour faire face à l'augmentation de la population vaudoise (gymnases, hôpitaux, EMS, et prisons).

- La collaboration entre les deux Eglises reconnues de droit public est excellente ; mais le rythme des transferts de postes prévus par leur accord de 2010 a dû être revu de manière à lisser sur les dix prochaines années les diminutions financières pour l'EERV et la formation de nouveaux agents pastoraux au sein de l'ECVD.
- Si les questions relatives à l'augmentation des coûts d'exploitation des églises et celles liées au lissage des transferts ont pu être partiellement prises en compte, force est de constater que les demandes financières pour de nouveaux postes n'ont pas été intégrées dans la convention 2015-2019. Celle-ci stipule cependant clairement que ces demandes pourront être négociées directement avec les départements concernés qui devront en assurer le financement. Au final, le Conseil d'Etat a consenti à une augmentation de la subvention de 1 million échelonnée sur deux ans pour un total global de 61.2 millions de francs qui témoignent de l'importance que l'Etat reconnaît à la prise en charge par les Eglises de la dimension spirituelle de la personne humaine et à leur engagement à la transmission des valeurs fondamentales et au développement du lien social.
- En partenariat avec le Service de la population (SPOP), les Eglises ont poursuivi le travail visant à l'amélioration de l'enregistrement de la confession par les contrôles des habitants qui alimente les fichiers cantonaux des deux Eglises reconnues. Plus globale-

ment, la préoccupation de pouvoir disposer d'une bonne photographie de l'évolution du paysage religieux du canton a été relayée au Parlement par une intéressante motion dont nous suivons avec attention le devenir.

- Les Eglises ont été régulièrement informées de l'avancement des travaux sur le règlement d'application de la Loi de reconnaissance des communautés religieuses (LR CR) ; elles ont contribué à l'avancement des travaux par l'entremise de leurs membres dans la commission constituée ad hoc et par leur réponse aux consultations reçues. Il convient ici de se réjouir de l'adoption de ce règlement par le Conseil d'Etat à fin 2014 et des nouvelles perspectives qu'il ouvre à l'Etat pour la régulation du religieux. Car, nous avons la conviction qu'une reconnaissance – qui permet à l'Etat de poser des conditions minimales en matière de formation et de respect des règles démocratiques notamment – est un bien meilleur moyen que la stricte laïcité pour lutter contre les intégrismes religieux, qu'ils soient dogmatiques ou fondamentalistes, et qui sont trop souvent des vecteurs de contrainte et de violence indignes des religions dont ils se réclament.

Ensemble, des délégations des deux Eglises reconnues de droit public ont par ailleurs mené diverses négociations :

- en partenariat avec les directions de l'UNIL et de l'EPFL, les Eglises ont renégocié une nouvelle convention de collaboration relative à l'aumônerie qui entrera en vigueur en janvier 2016.
- En partenariat avec la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et des délégations de la Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR), de la Haute école pédagogique (HEP) et d'AGORA, les Eglises ont travaillé à la valorisation de la

discipline « Ethique et culture religieuse » dans le cadre des programmes scolaires, plus spécifiquement par une formation adéquate des personnes chargées de son enseignement.

- En partenariat avec le Bureau de l'égalité Femme-Homme (BEFH), les deux Eglises ont renouvelé une convention de collaboration relative à la prise en charge des violences domestiques dans le cadre de l'Equipe de soutien d'urgence (ESU).
- En partenariat avec le CHUV, et avec quelques autres établissements hospitaliers, elles travaillent à un renforcement des aumôneries du fait de la prise en compte croissante de l'accompagnement spirituel dans les dispositifs de soins.
- En partenariat avec la Police cantonale et l'Académie de police de Savatan, elles ont travaillé à la reconnaissance et au financement – à hauteur de 0.2 EPT – d'un poste d'aumônerie de cette école professionnelle. L'accord finalisé fin 2014 témoigne de l'excellente collaboration des Eglises avec les forces de sécurité à la prise en compte des questions spirituelles en situation de crise, que cela soit dans le cadre de la prévention, de la formation, comme des interventions.
- Les Eglises ont pris acte de la décision unilatérale du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) d'interdire les voyages solidaires à l'étranger dans le cadre des activités d'aumônerie des gymnases et écoles professionnelles. S'il y a lieu, ceux-ci devront désormais être organisés par l'animation de jeunesse des Eglises, de manière clairement distincte de l'aumônerie. Nous nous réjouissons par contre que la contribution des aumôniers à certaines semaines spéciales spécifiquement liées à des questions religieuses et que la découverte de

hauts-lieux de spiritualité vécue en Europe restent possibles dans le cadre des activités d'aumônerie. Nous ne pouvons que regretter la tendance au légalisme sécuritaire de notre société.

Avec le Service immobilier, patrimoine et logistique (SIPAL), l'EERV a travaillé en 2014 selon trois axes principaux :

- la gestion courante des cures et les perspectives d'avenir pour l'ensemble de ces bâtiments ecclésiastiques qui sont indispensables à l'accomplissement de la mission de l'Eglise. En effet, il est important de souligner que ces bâtiments – outre un logement pastoral – comportent le plus souvent en campagne les seuls locaux communautaires dont dispose une paroisse et qu'ils revêtent une forte valeur symbolique. Dans cette perspective, nous avons travaillé à l'établissement de la liste des cures indispensables à l'EERV et celles dont on peut accepter que l'Etat se sépare ou affecte à d'autres usages.
- La gestion courante de la cathédrale de Lausanne, par le biais des deux commissions technique et d'utilisation, requiert également une grande attention, en partenariat avec le lieu phare et la paroisse de Chailly – La Cathédrale notamment. Nous relevons la très belle restauration des stalles du 13^e siècle et leur mise en valeur dans la tour du beffroi, même si nous regrettons ce choix muséal au détriment d'une disposition plus proche de l'origine. Plus globalement, nous tenons à souligner la qualité de collaboration actuelle avec le SIPAL et avec l'ensemble des partenaires. Nous relevons ici l'excellence du travail tant de l'intendance que du lieu phare et la pertinence de la collaboration avec l'Office du Tourisme. La gestion actuelle est positive, prometteuse. Gageons que ce dynamisme est reconnu et qu'il contribue à l'acceptation des projets et

des crédits de renouvellement du mobilier de la cathédrale en vue des festivités devant marquer en 2017 le 500^e anniversaire de la Réforme.

- Enfin, l'EERV peut se réjouir, en regard de 2014, de la bonne collaboration avec le conservateur des monuments historiques dans un groupe de travail réunissant des représentants des associations de communes et de l'EERV, avec une historienne et un architecte, pour travailler de manière prospective aux questions d'entretien, d'aménagement, de transformation voire de changement d'affectation des églises de notre canton. Car propriétés de communes qui tendent à fusionner, difficiles à entretenir et sous-utilisées par la majorité des paroisses, les églises coûtent cher et répondent souvent mal aux besoins actuels de la vie culturelle et communautaire. Un important travail interdisciplinaire est ainsi initié ; nous visons à ce qu'il aboutisse à l'édition d'un guide à l'usage des paroisses et des communes qui seront probablement confrontées à de telles problématiques ces prochaines années.

Préfectures et communes

Le CS entretient de très bonnes relations avec l'ensemble du corps préfectoral. Il se réjouit de rencontrer les préfets à de nombreuses occasions et de s'entretenir avec eux des questions locales ayant trait le plus souvent aux relations entre paroisses et communes. Il prend acte avec regret que quelques préfets refusent systématiquement les invitations aux installations des ministres de l'EERV et se félicite que d'autres saisissent régulièrement ces occasions pour rappeler l'attention de l'Etat aux questions spirituelles et religieuses et l'importance du travail des Eglises à la transmission des valeurs et au renforcement du lien social.

Le CS se réjouit qu'aucune situation n'ait nécessité de recourir aux bons offices d'un préfet. L'absence de crise laisse plus de place aux réflexions prospectives et à la consolidation des liens.

A l'ordinaire, et à l'exception de Lausanne, le CS est peu impliqué dans la relation avec les communes. En 2014, il a été appelé à intervenir auprès de quatre municipalités :

- à Chardonne et à Gollion, en appui aux paroisses, pour régler des questions d'affectation et d'utilisation d'églises ;
- à Bex et à Gryon, pour interroger les municipalités sur leur appréciation de la crise dans la paroisse des Avançons et pour les tenir informées des dispositions prises par l'EERV pour sortir de l'impasse et assurer l'exercice courant de la mission de l'Eglise dans cette paroisse. Le CS est reconnaissant aux municipalités de ces deux communes pour l'attention qu'elles ont portée tant à cette situation délicate qu'au respect des responsabilités et prérogatives de chaque partie.

Le CS a été appelé à avoir de nombreux contacts avec la commune de Lausanne, essentiellement à propos de l'utilisation des églises de Saint-François et de Saint-Laurent par les lieux phares. En l'état, le CS dit sa reconnaissance à la municipalité et à la paroisse de Saint-François – Saint-Jacques aux investissements consentis pour améliorer l'accueil dans l'église de Saint-François. Des projets sont également en discussion pour d'autres églises appartenant à la ville. De même, le CS a fait une proposition à la commune pour régler de manière globale la question des recettes pour les manifestations à caractère culturel, mais organisées par une autorité ecclésiastique compétente au sens de la Loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (LREEDP).

Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)

Depuis 2013, les Eglises romandes ont clairement donné mandat au Conseil exécutif de la Conférence des Eglises réformées romandes (CER) d'être l'interlocuteur ecclésial du Collège romand de théologie protestante (CRTP). C'est donc à un niveau romand qu'ont été traitées les questions relatives au besoin des Eglises en matière de formation théologique de niveau master des futurs pasteurs, et celles relatives à la possibilité de suivre des cours académiques en guise de formation continue reconnue par l'Office protestant de la formation.

Par contre, le CS a suivi avec attention la manière dont les universités de Genève et Lausanne négociaient pour assurer la reprise de l'enseignement de théologie pratique après la fermeture de la faculté de Neuchâtel annoncée pour l'été 2015. Il se réjouit de la création d'un institut lémanique de théologie pratique doté de deux nouveaux postes complémentaires, l'un à Genève et l'autre à Lausanne. Le CS est aujourd'hui confiant que la théologie pratique – comprise comme l'étude des pratiques ecclésiales (homilétique, liturgique, sacramentelle, catéchétique et poïménique – de *poimen*, berger, pasteur ou pâtre, qui est responsable de la cure d'âme) – trouvera sa place dans la Faculté de théologie et de sciences des religions de Lausanne et permettra – avec le pôle genevois – de proposer un enseignement complet de cette importante discipline pour les étudiants qui se destinent au pastorat.

L'Eglise catholique

Le CS entretient des relations étroites et régulières avec les deux pôles de l'Eglise catholique en terre vaudoise, le Vicariat épiscopal d'une part et la Fédération des paroisses catholiques d'autre part. Selon les problématiques,

la responsabilité incombe à un pôle plus qu'à l'autre, les deux étant pour ainsi dire toujours concernés.

Ainsi, c'est principalement en partenariat avec la FEDEC que le CS a mené les négociations en vue de la nouvelle convention de subventionnement avec l'Etat. Ce même binôme a traité des questions financières, des questions juridiques et d'autres conventions avec des tiers. Nous nous réjouissons ici des relations amicales et de confiance entretenues tant avec Susana Garcia, secrétaire générale, qu'avec Marie-Denise Schaller, présidente. Dans cet esprit, c'est avec un réel plaisir que le CS a participé en délégation aux différentes manifestations mises sur pied pour célébrer le 50^e anniversaire de la FEDEC. Tous les messages apportés à ces occasions ont souligné l'importance d'un œcuménisme vécu et de la reconnaissance mutuelle de nos légitimités d'Eglises porteuses de la tradition apostolique en Pays de Vaud.

Parallèlement à cela, c'est principalement avec le Vicariat épiscopal que le CS gère les activités communes, plus particulièrement l'Evangile à la maison et décide des orientations pastorales des missions exercées en commun. C'est dans cette ligne que la Commission de coordination des missions exercées en commun (CoCoMiCo) a été amenée à faire travailler par les conseils œcuméniques les concepts d'aumônerie puis à les soumettre aux deux conseils d'Eglise. Dans ce même cadre, le CS et le Conseil de l'Eglise catholique ont approfondi ensemble les questions liées à l'œcuménisme et à l'exercice des ministères dédiés spécifiquement au dialogue œcuménique, en relation à la Communauté des Eglises chrétiennes dans le canton de Vaud notamment. Le CS tient à dire ici encore l'amitié et la confiance dont sont empreintes les relations de travail et à formuler, tant à l'adresse de Marc Donzé que de Michel Racloz, ses vœux les meilleurs pour une santé retrouvée.

DU DYNAMISME ET DE LA CRÉATIVITÉ

Les 11 Régions de l'EERV couvrent l'ensemble du territoire cantonal. Elles coordonnent les activités des paroisses, des services communautaires et de certaines aumôneries de dimension régionale. A leur côté, un conseil cantonal coordonne les quatre paroisses de langue allemande.

Renouvellement des conseils

L'année 2014 a été marquée par le changement de législature. Entre mars et juin, pas moins de 88 conseils paroissiaux (CP), 23 conseils de services communautaires régionaux (CSC), 11 conseils régionaux (CR) et le conseil cantonal des paroisses de langue allemande (PLA) ont été renouvelés.

Nombreuses sont les personnes qui s'engagent dans des conseils. De nos jours, cet investissement est moins valorisé et moins valorisant qu'auparavant. Il y a diminution d'engagés. Il a été plus difficile de trouver des candidats pour les conseils régionaux (CR) que pour les conseils paroissiaux ou de services communautaires régionaux. Cette difficulté s'explique sans doute par la complexité des responsabilités et l'exigence d'un investissement conséquent pour assumer cette fonction.

Pour soutenir les conseils dans leurs démarches, l'Office des ressources humaines (ORH) s'est mis à leur disposition, notamment en proposant des formations spécifiques.

Si, pour la plupart des Régions, la période de renouvellement des conseils s'est faite dans une bonne harmonie, pour d'autres, en revanche, elle a été vécue avec difficulté. Trois conseils régionaux espèrent encore pouvoir compléter leur équipe. Dans deux paroisses, le renouvellement n'a pas été simple. A Baulmes-Rances, un conseil n'a pas pu se former à défaut de candidats ; aux Avançons, l'élection du conseil paroissial a dû être annulée suite au non-respect des procédures en vigueur. En attendant ces nominations, le Conseil synodal (CS) a confié leur gestion aux CR concernés.

Le conseil paroissial de Baulmes-Rances a été élu en décembre 2014, et celui des Avançons le sera en mars 2015.

Savourer l'Eglise commence par éveiller les sens

Pour marquer le début de la nouvelle législature, la Journée d'Eglise, le samedi 6 septembre, a réuni autour de la cathédrale plus de 2 500 personnes venues des quatre coins du canton. Un hommage vibrant a été rendu à tous les conseillers, ministres et laïcs qui s'investissent dans les différents conseils de l'EERV pour donner vie à l'Évangile. A cette occasion, 800 portraits ont été suspendus d'un bout à l'autre de la nef de la cathédrale. Au-delà de cette impressionnante exposition, une attention toute particulière leur a été portée à l'occasion de cette belle fête. Un bar des conseillers a été installé pour prendre connaissance des premières réflexions du CS sur le programme de législature et en débattre avec lui.

Les conseils régionaux, partenaires privilégiés du Conseil synodal

Les bonnes relations entretenues ces dernières années avec les CR ont permis de s'enrichir mutuellement, d'avoir une vision partagée et de construire ensemble, dans un esprit de confiance, la vie de notre Eglise. La formation régulière des coordinateurs et la participation des ministres aux journées Tremplin portent leurs fruits. La cohérence et la cohésion dans l'EERV en sont consolidées.

Le Forum des Régions demeure un endroit important de travail et d'échanges avec les CR. En

règle générale, les délégations sont formées par le président, le coordinateur et un membre du CR. La participation du CS aux Assemblées régionales est devenue une tradition. La répondante du CS pour les Régions s'est mise à disposition afin de rencontrer chaque conseil au début de cette nouvelle législature. Une première rencontre informelle entre les présidents et la répondante du CS a été appréciée ; désormais, elle sera renouvelée deux fois par année. De nombreux contacts ont ponctué l'année, à l'occasion d'un culte, d'une installation de ministre ou d'événements particuliers. Le CS est intervenu à la demande des CR pour répondre à des besoins divers, notamment en lien avec les allègements des contributions de quelques paroisses en difficulté.

Les paroisses de langue allemande (PLA)

Les PLA, ce sont 5 paroisses, recouvrant l'ensemble du territoire vaudois. Seule la paroisse de Villamont est intégrée à la Région de Lausanne – Epalinges. Le conseil cantonal est composé par

un ministre et deux laïcs de chaque paroisse.

A l'occasion de la journée d'Eglise, « Kirchentag » à Crêt-Bérard, l'installation du conseil cantonal a été une belle fête, rassemblant une centaine de participants.

Si la langue allemande est un point commun pour les cinq paroisses, leurs profils sont différents et leurs manières de fonctionner variées. Il y a pourtant des synergies entre elles, notamment avec la parution d'un journal et des activités autour des centres de jeunesse d'Yverdon et de la Broye qui proposent :

- un week-end de ski
- un week-end de survie
- un tournoi de Uni-hockey
- le camp de Pâques actif en Hongrie auprès des Roms avec une quarantaine de participants.

« Retour aux sources » est un projet communautaire de la Région La Côte

En 2017, nous célébrons le 500^e anniversaire de la Réforme : un événement à partager avec toutes les Eglises issues de la Réforme, mais aussi avec nos frères et sœurs chrétiens.

Pour se préparer à cette année importante, les ministres de la Région, le conseil régional et toutes les paroisses qui souhaitent s'y associer, vous proposent, pour ces trois prochaines années, des thématiques communes afin de développer les liens entre les personnes de notre Région, les paroisses et les services communautaires.

Remonter un fleuve, une rivière, un ruisseau, un torrent de montagne... C'est l'occasion de découvrir les paysages de l'eau qui nous désaltère, jusqu'à la source où se trouve une eau pure et fraîche, qui n'a pas été altérée ou modifiée. Ainsi en est-il de notre vie spirituelle qui se nourrit autant de l'instant présent, du souffle de l'Esprit et des connaissances, religieuses ou autres. Pour ces trois prochaines années, nous vous proposons 3 thèmes qui nous permettront de retrouver les fondamentaux et la pureté de nos sources :

- En 2014-2015 : « Retour aux sources : création et nature »
- En 2015-2016 : « Retour aux sources : parole et écriture »
- En 2016-2017 : « Retour aux sources : grâce et foi »

Retour aux sources : création et nature

Ce projet a commencé en automne 2014. C'est l'occasion de développer notre créativité et d'être à l'écoute des défis de notre société. Nous prenons le temps d'honorer cette terre qui nous porte et nous nourrit, ainsi que ceux qui en prennent soin. Nous pouvons nous interroger sur le lien que nous avons avec la nature : simple matériau utile ou espace sacré ?

La paroisse de Vevey – Montreux – Aigle est en progression. Depuis juillet, le pasteur titulaire est secondé par la pasteure Regine Becker, dans un poste financé par la paroisse.

La vie de la paroisse de Morges – La Côte – Nyon a été passablement chahutée. Le poste ministériel étant vacant, les solutions intermédiaires proposées par l'ORH n'ont pas convaincu le conseil. Toutefois, plusieurs rencontres ont eu lieu pour apaiser les tensions et trouver des solutions acceptables pour tous. Le conseil est également très sollicité par un projet immobilier d'envergure à la place de l'ancienne cure.

Spiritualité et convivialité

Après les restructurations et les diminutions de dotations, suite aux fusions de Régions qui ont marqué la législature passée, un rythme moins soutenu serait apprécié de chacun. Les CR s'efforcent de trouver un rythme de travail qui permette d'être productif et créatif, tout en favorisant le soutien aux paroisses et la vie dans leur Région. Ainsi, l'organisation de formations et de moments conviviaux en paroisses comme en

Régions, a permis aux conseillers d'en prendre la mesure, sans oublier la valeur du partage des chants et des prières en communauté. Les belles installations des conseils ont eu lieu à l'occasion d'un culte suivi d'un moment convivial. La participation des autorités communales aux multiples fêtes régionales montre le soutien important du monde politique.

Des projets dynamiques

Malgré cette période de changement de législature, temps peu propice pour inventer de nouveaux projets et présenter des idées originales, certains projets ont pu être réalisés. A côté d'une riche palette d'activités menées dans les 11 Régions, les paroisses et les services communautaires, voici quelques exemples de projets créatifs.

- Pour la Région du Gros-de-Vaud – Venoge, les démarches pour disposer d'un local pour l'aumônerie de jeunesse et la paroisse du Talent à Goumoens-la-Ville ont pu se réaliser grâce à un effort considérable, humain et financier, des jeunes, des bénévoles, des paroisses et des communes.

Le conseil Vie communautaire et culturelle de la Région La Broye a mis sur les rails le Café du Marché, lieu de présence, à côté et en lien avec l'abbatiale de Payerne. Les travaux de rénovation ayant pris tellement de temps, c'est avec soulagement que le conseil régional a appris que l'ouverture était prévue, enfin, pour janvier 2015.

Le Café du Marché :

- un espace de rencontre entre convivialité et spiritualité
- un lieu de vie et de partage
- un café où chaleur et plaisir se conjuguent.

En face de l'entrée ouest de l'abbatiale, la maison du Café du Marché abritera, dès janvier 2015, l'Office du tourisme, ainsi qu'un lieu d'accueil et de convivialité en lien avec les activités de l'abbatiale. Vous pourrez y découvrir et y partager des saveurs de tradition et de nouveauté : des produits de la région, des fabrications « maison », des vins du cru...

Les responsables du Café du Marché proposeront également des animations enracinées dans le calendrier des grandes fêtes religieuses et des activités locales, ainsi que des temps de prière du soir hebdomadaires dans l'abbatiale.

Le Café du Marché : des échanges en toute liberté, des recherches de sens et de valeurs, un pont entre l'abbatiale et le marché, entre le dedans et le dehors, entre la réflexion et l'action...

Un projet mis en place grâce à la collaboration de la Municipalité de Payerne et de l'Eglise réformée vaudoise.

- La Région Morges – Aubonne a jugé opportun de créer l'Association de soutien aux Activités Culturelles de la Région Morges – Aubonne (ASACREMA) destinée à soutenir financièrement les projets culturels qui ont une incidence sur la vie culturelle de notre Eglise.
- Il y a eu la réalisation de projets en faveur des enfants et de la jeunesse par la Région Riviera – Pays-d'Enhaut. Une vingtaine de jeunes, accompagnés de quelques adultes se sont rendus au Togo pour rencontrer une équipe de jeunes chrétiens et travailler avec eux à l'amélioration des conditions de vie d'un hôpital. Les recherches de fonds ont dépassé toutes les espérances et ont permis d'offrir un solide soutien à l'hôpital.
- Dans la même Région, sous le logo « Arbre de vie », trois paroisses cherchent à rencontrer les distancés de l'Eglise habitant un quartier populaire afin de leur apporter une présence et un témoignage chrétien. Il faut encore citer l'idée inédite d'un label « Oasis Nomade » qui serait attribué à toute activité à bas seuil organisée dans notre Eglise, offre qui vient compléter les « Célébrations Nomades » organisées depuis quelques années dans cette Région.
- Dans le cadre du Centre d'animation de jeunesse œcuménique (CAJO), la Région du Nord vaudois s'est attelée à préparer un voyage au Mozambique qui aura lieu à Pâques 2015. A côté des objectifs de rencontres entre cultures, le don gratuit de soi et le partage de connaissances et d'expériences, il y a l'envie de mener à bien des projets concrets.

Au-delà de ces projets novateurs, il y a le travail quotidien avec tout ce que cela comporte. Autant de ministres et de conseillers qui s'investissent

dans leur ministère avec cœur et conviction ; au travers de leurs mots, de leur gestes et de leur engagement personnel, ils font de notre Eglise une Eglise vivante. Qu'ils reçoivent toute notre reconnaissance !

Gestion d'une situation délicate

Dès le mois de janvier, suite aux turbulences qui ont agité la paroisse des Avançons, le conseil régional (CR), en lien avec l'ORH, a mis sur pied et supervisé un accompagnement de son conseil paroissial (CP) et de ses ministres, conduit par le pasteur retraité, Marc-André Freudiger. Cet accompagnement a pris fin avec la crise ouverte par l'annulation de l'élection paroissiale. Depuis le 1er septembre, le CS a confié la gestion des affaires courantes de la paroisse à un conseil provisoire de deux personnes, Jean-Louis Bolland, par ailleurs président du CR et Pierre Droz, ancien membre de la commission de gestion de la paroisse, qui ont été appuyés par une petite équipe de paroissiens. L'échéance de mars 2015 a été fixée par le CS pour l'élection d'un nouveau conseil paroissial. C'est pour le président du CR un gros engagement.

En guise de conclusion, nous vous livrons les réflexions du CR de la Broye, qui pourraient aussi être celles exprimées par d'autres lieux d'Eglise :

« Certes, les paroisses doivent se réinventer et cela coûte en énergie. Où il s'agit, dans la Broye qui change et s'urbanise, de trouver de nouvelles formes pour faire rayonner l'Evangile. Temps transitoire où l'on hésite à lâcher l'ancien : mais pourquoi ? Reste que l'on peut être atterré : 2014 a marqué le premier fléchissement notable en matière d'inscription de catéchisme ! Dès lors, le dossier « Evangélisation » ne pourrait-il pas être une opportunité pour aider la réflexion et aider aux changements ? »

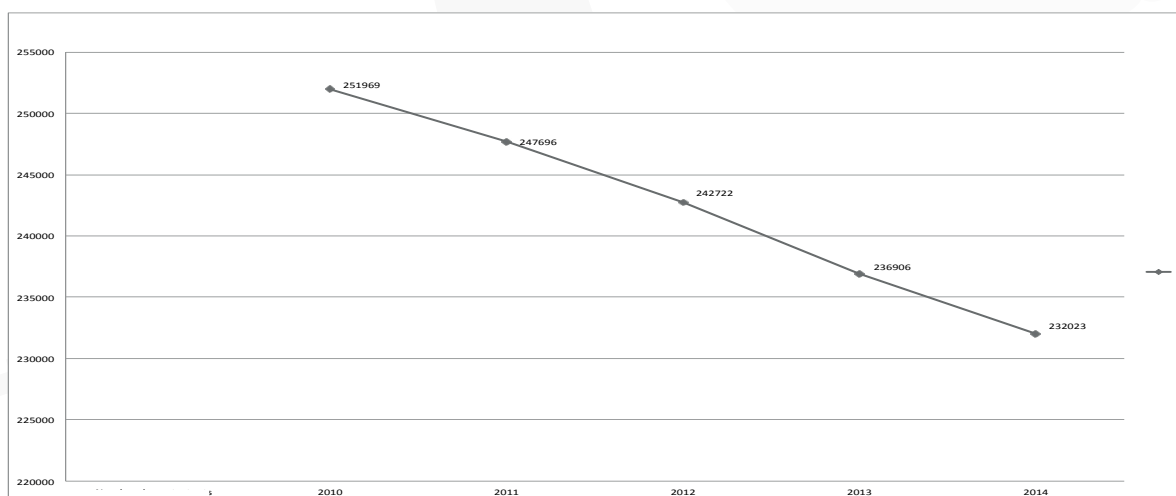
NB : pour plus d'informations, les rapports des Régions sont disponibles sur le site de l'EERV.

Statistiques

Depuis quelques années le Conseil synodal (CS) présente des indications statistiques relatives à l'exercice de la mission de l'Eglise dans la société. A partir des données fournies par le contrôle des habitants et des Régions pour chaque année civile, vous trouverez ci-dessous quelques présentations graphiques.

Pour la deuxième fois nous vous présentons les statistiques en fonction des 11 Régions. La présentation est intéressante mais la comparaison du résultat n'est pas totalement exploitable par manque de recul.

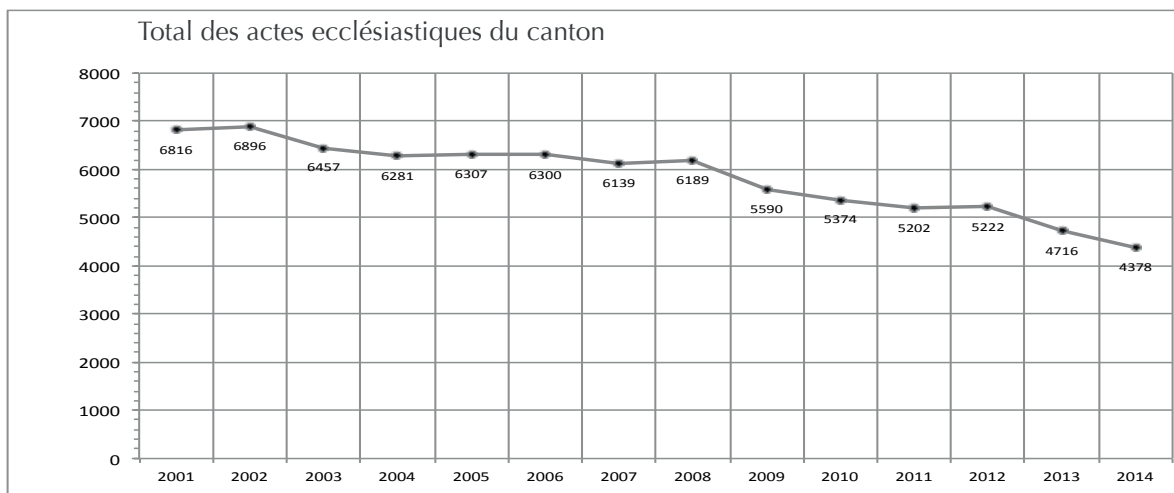
Nombre de protestants réformés du canton de Vaud : évolution entre 2010 et 2014



Entre 2002 et 2014, le nombre de protestants a passé de 276 586 à 232 023, soit une diminution de 16%. Cette différence est amplifiée par une augmentation de la population vaudoise d'environ 10 750 personnes en moyenne par année, ce qui correspond à 1,6%. Dans le graphique, on peut suivre l'évolution entre 2010 et 2014.

Le canton de Vaud est le troisième plus peuplé de Suisse, après Zurich et Berne avec 755 369 habitants. Selon les chiffres de l'Etat, le nombre de personnes sans appartenance religieuse a doublé entre 2000 et 2012 et a dépassé ainsi le nombre de protestants. Quant à l'Eglise catholique et les autres communautés religieuses, elles sont restées relativement stables.

Ce phénomène confirme le discours interpellant du CS.



Année	nb Protestants	nb Baptêmes	nb Fin de kt	nb Mariages	nb SF	%o Baptêmes	%o Fin de kt	%o Mariages	%o SF
2002	276 586	1417	1746	767	2966	5.123 %o	6.313 %o	2.773 %o	10.724 %o
2006	264 823	1148	1635	582	2935	4.335 %o	6.174 %o	2.198 %o	11.083 %o
2010	251 969	904	1220	526	2724	3.588 %o	4.842 %o	2.088 %o	10.811 %o
2011	247 696	829	1156	525	2692	3.347 %o	4.667 %o	2.120 %o	10.868 %o
2012	242 722	921	1152	476	2673	3.794 %o	4.746 %o	1.961 %o	11.013 %o
2013	236 906	789	959	415	2553	3.330 %o	4.048 %o	1.752 %o	10.776 %o
2014	232 023	715	871	450	2342	3.082 %o	3.753 %o	1.939 %o	10.094 %o

Chute en % en 12 ans, entre 2002 et 2014.

2002-2014	-16.1 %	-49.5 %	-50.1 %	-41.3 %	-21 %
-----------	---------	---------	---------	---------	-------



Nombre d'actes ecclésiastiques au 31.12.2014 par Région

Total des régions		Total	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11*
Baptêmes de petits enfants	Garçons	266	23	41	18	13	31	10	32	31	30	25	12
	Filles	260	16	26	28	29	30	14	20	33	28	20	16
		526	39	67	46	42	61	24	52	64	58	45	28
Baptêmes d'enfants	Garçons	41	4	4	3	6	6	3	3	2	6	3	1
	Filles	47	5	8	3	4	5	5	10	2	3	2	0
		88	9	12	6	10	11	8	13	4	9	5	1
Baptêmes le jour de la Fête de l'Alliance	Garçons	27	0	3	2	0	7	5	6	0	1	1	2
	Filles	26	2	4	4	0	3	0	4	0	4	3	0
		53	2	7	6	0	10	5	10	0	5	4	2
Baptêmes d'adultes	Hommes	6	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	2
	Femmes	11	0	0	0	3	0	1	0	2	0	5	0
		17	0	0	1	3	0	2	1	2	0	6	2
	Total	682	50	86	59	55	82	39	76	70	72	60	33
Bénédictions d'enfants	Garçons	18	2	1	1	0	1	3	0	4	0	5	1
	Filles	15	1	0	3	0	0	1	0	8	0	2	0
	Total	33	3	1	4	0	1	4	0	12	0	7	1
Baptêmes + bénédictions	TOTAL	715	53	87	63	55	83	43	76	82	72	67	34
Catéchumènes ayant terminé leur instruction religieuse	Garçons	422	32	59	33	20	54	26	42	61	32	42	21
	Filles	449	33	58	32	26	60	28	49	68	33	36	26
	TOTAL	871	65	117	65	46	114	54	91	129	65	78	47
Mariages protestants		359	41	35	23	20	20	23	26	18	59	69	25
Mariages mixtes (dont 1 conjoint catholique)		91	10	10	13	10	3	7	7	1	20	10	0
Bénédictions nuptiales au total	TOTAL	450	51	45	36	30	23	30	33	19	79	79	25
Célébrations partenaires enregistrés		5	1	2	0	0	1	0	0	0	0	1	0
	TOTAL	5	1	2	0	0	1	0	0	0	0	1	0
Services funèbres	TOTAL	2342	215	239	208	263	199	162	261	227	208	236	124

* Il manque les chiffres de la paroisse des Avançons.

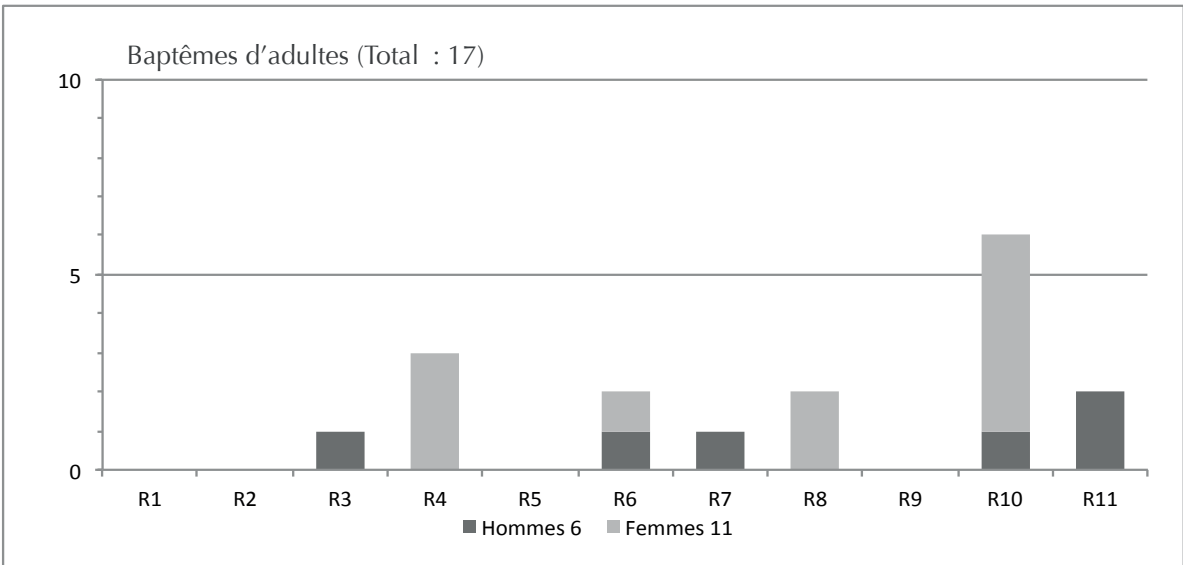
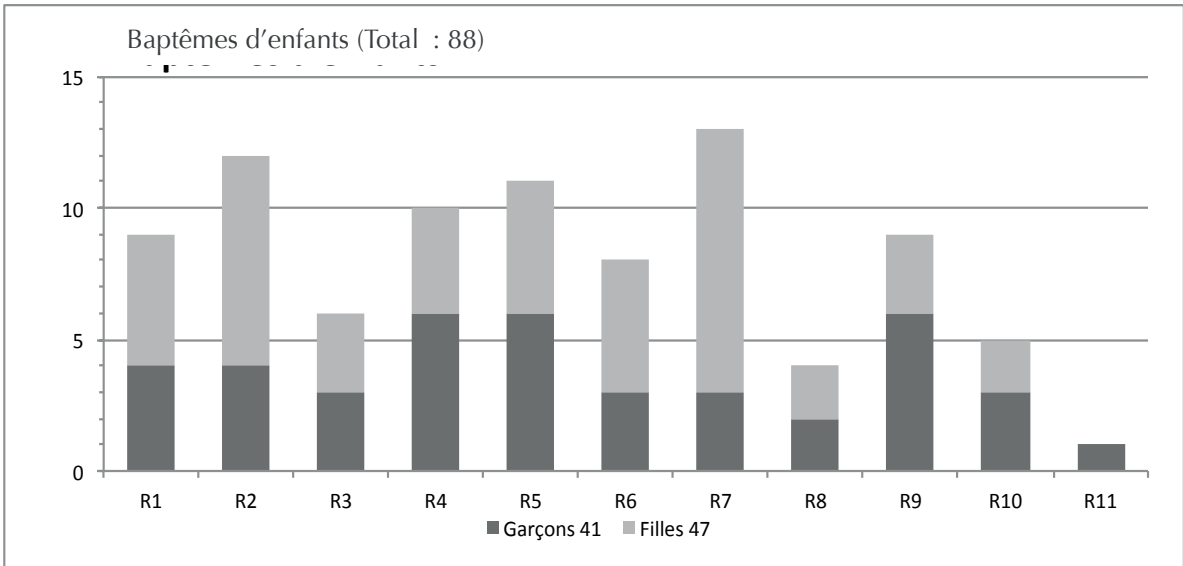
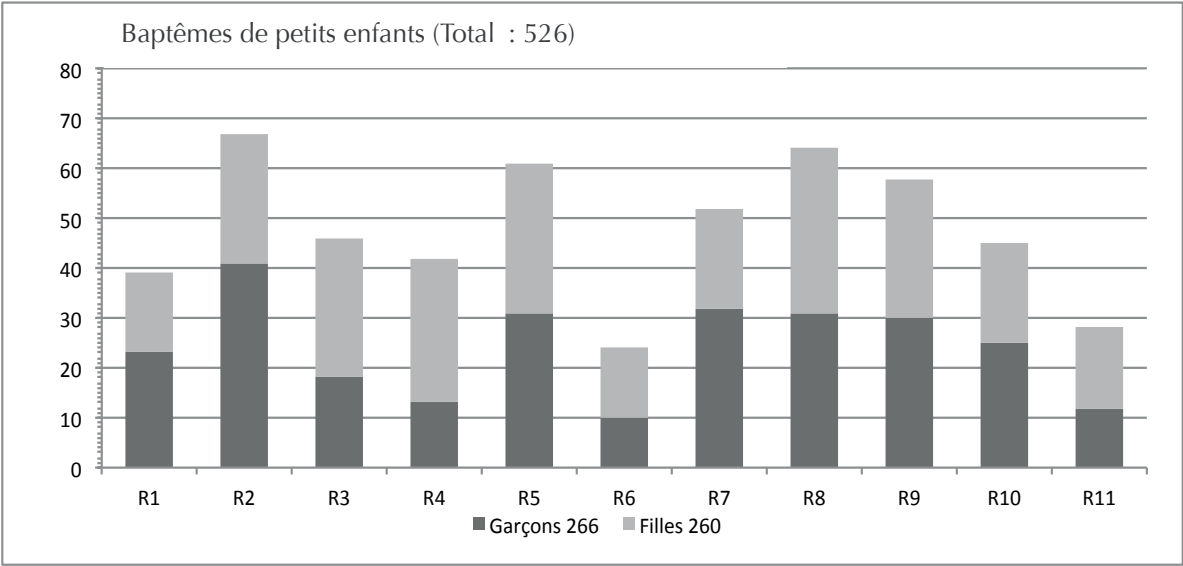
La totalité des actes ecclésiastiques de l'EERV a diminué entre 2002 et 2014 de 6 816 à 4 292, soit une diminution de 37 %.

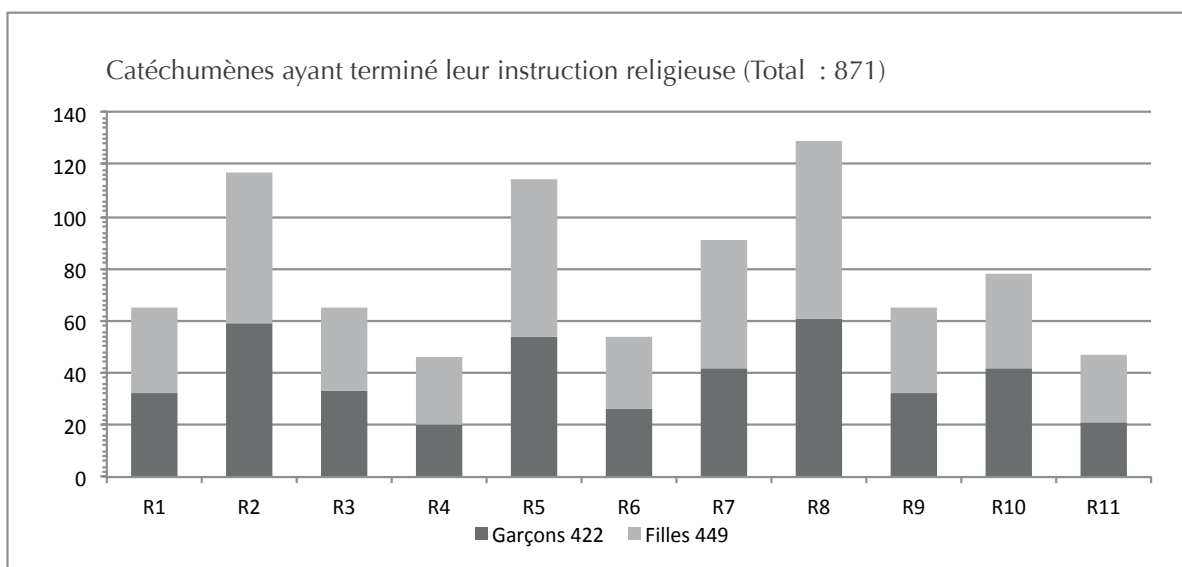
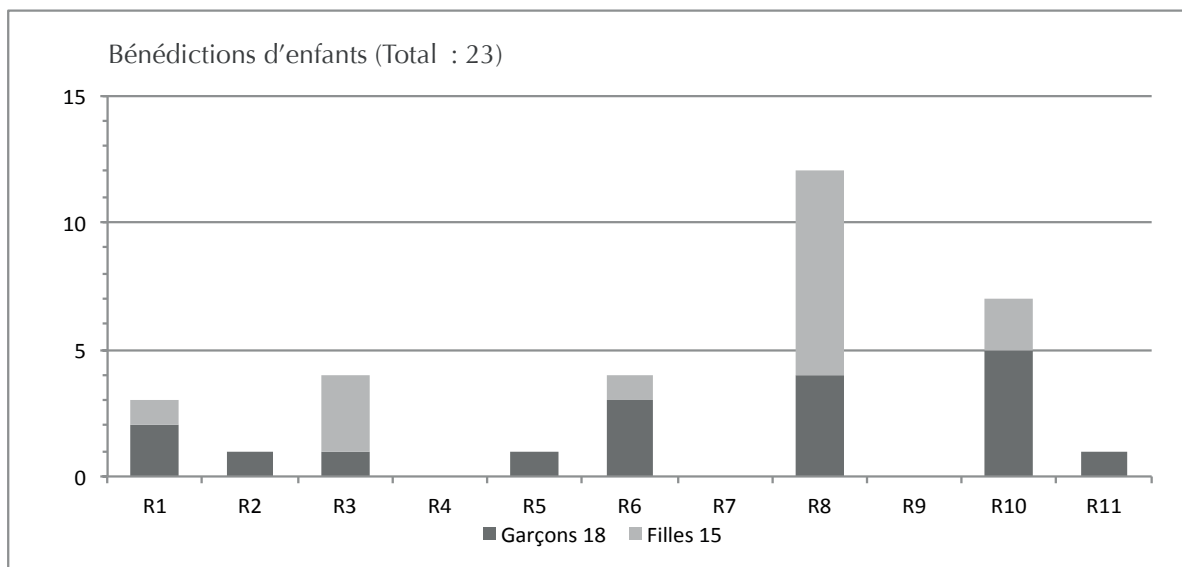
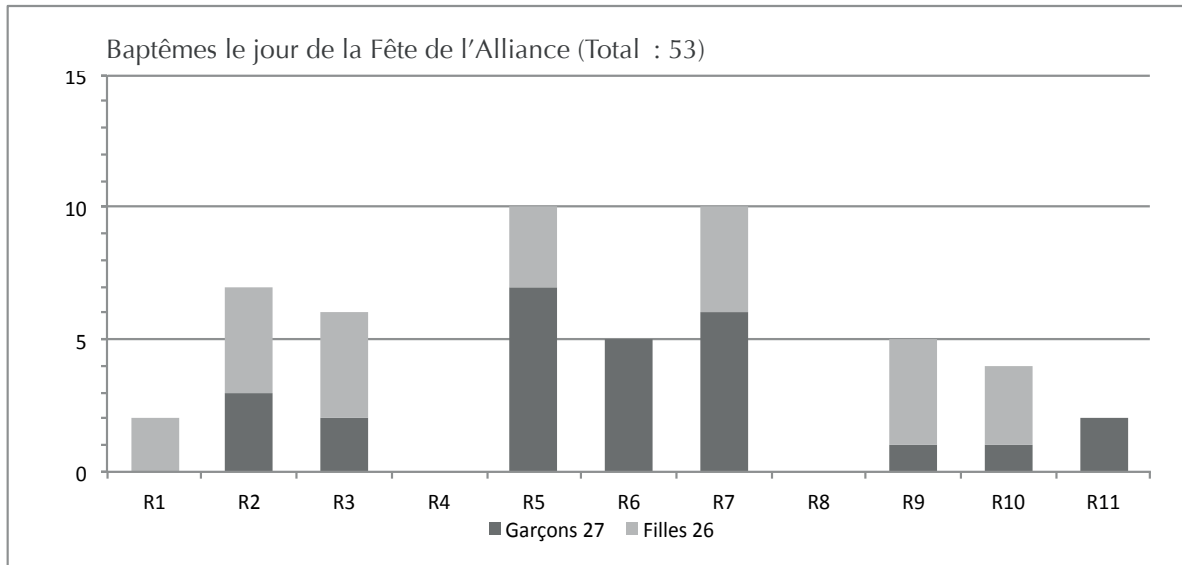
Les actes ecclésiastiques tels que les baptêmes, les mariages et les fins de catéchisme ont diminué fortement de 45 %. Par contre les services funèbres ont diminué d'une manière constante de 14 %.

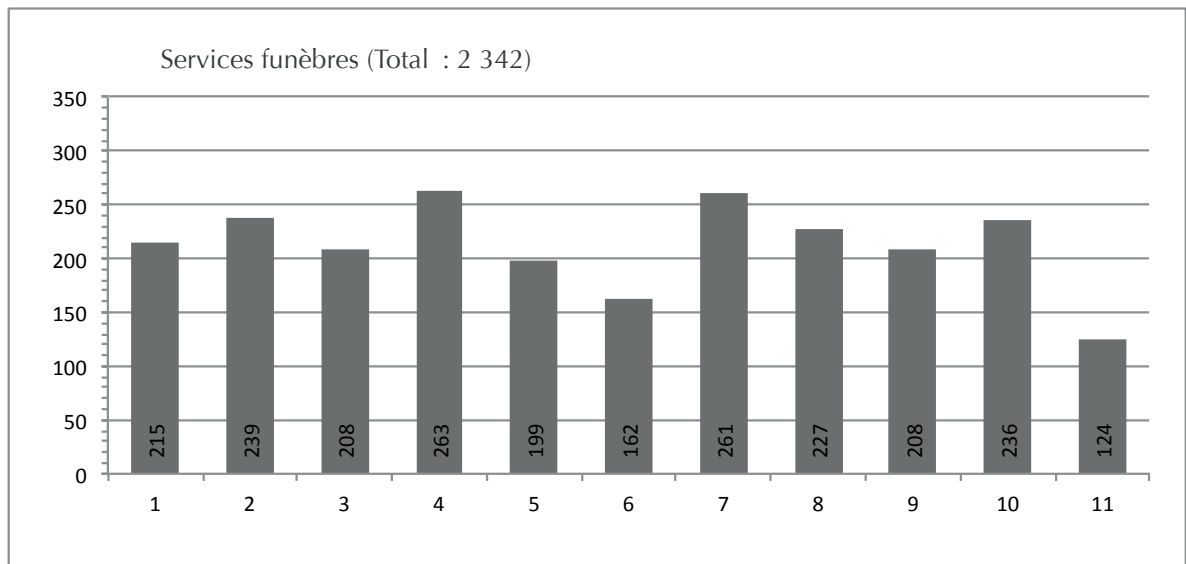
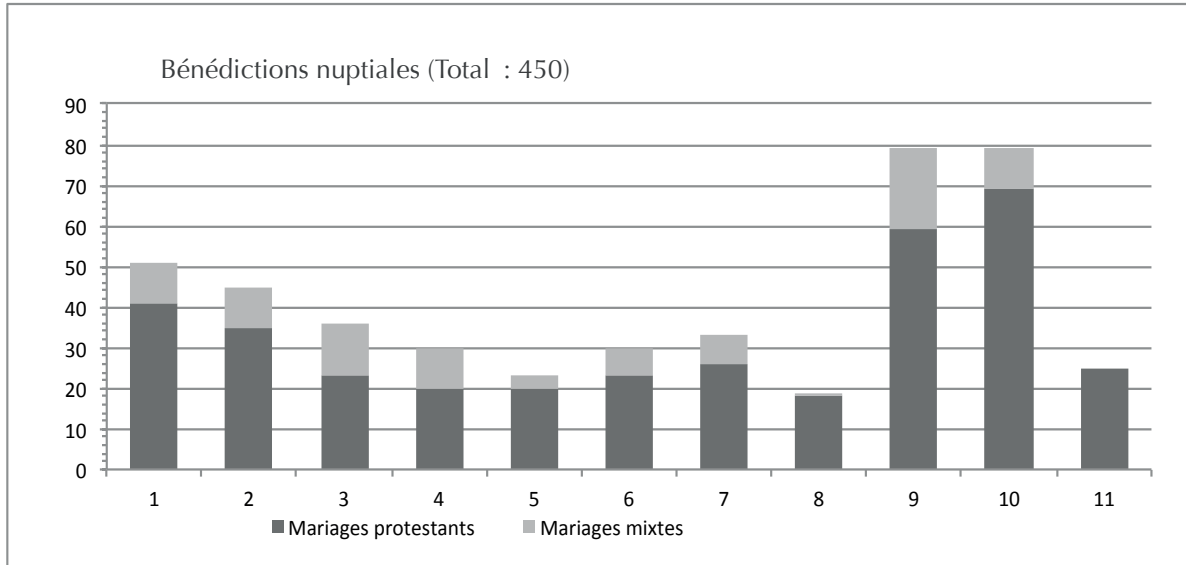
La comparaison de la diminution des protestants (16 %) et du recul des actes ecclésiastiques (45 %) est très inquiétant ! Le Programme de législation 2014-2019 du CS tient compte de cette réalité et propose des mesures pour améliorer la situation.

Par rapport à 2013 :

Le nombre des actes ecclésiastiques a continué de reculer de la même manière que l'année passée sauf les mariages qui ont légèrement augmenté.







DÉVELOPPEMENT D'OUTILS DÉSORMAIS INDISPENSABLES

En 2014, l'Office de la chancellerie et des finances (OCF) a poursuivi la préparation et la mise en place d'outils de gestion et de support pour le travail administratif de l'EERV. Par ailleurs, l'Office se prépare à plusieurs changements en 2015, dûs à des départs à la retraite.

Nouvelle législature

Le passage à la nouvelle législature 2014-2019 a marqué le début de l'année. Il a nécessité un suivi particulier, afin d'assurer la bonne tenue des élections et la constitution des différents organes au sein de l'EERV. Il a été demandé aux divers lieux d'Eglise d'inscrire les nouveaux organes dans le fichier AIDER, le cas échéant avec l'aide du secrétariat de l'EERV. On dispose ainsi de listes à jour qui facilitent la communication avec ces divers organes.

La nouvelle convention de subventionnement qui couvre la période 2015-2019 a été signée le 30 septembre 2014 avec un résultat positif pour les partenaires de l'Etat.

Informatique

L'annuaire informatique de l'EERV (AIDER) est maintenant opérationnel. En plus des fonctions de base déjà disponibles en début d'année, des fonctions plus évoluées permettent davantage de souplesse, d'ergonomie et de précision dans l'exploitation des données. Des recherches et des regroupements compliqués de personnes, de groupes, de catégories de ministres, etc. sont désormais possibles et permettent des envois de courrier ou de mailings sophistiqués. L'adressage de « bonne nouvelle » via AIDER est devenu une routine efficace (près de 160 000 adresses), avec des retours pour non distribution qui sont tombés désormais à un niveau très bas (~0.15%).

La partie « registres ecclésiastiques » est en cours de programmation à fin 2014 et permettra la saisie et la statistique de tous les actes ecclésiastiques dès janvier 2015.

La formation des utilisateurs a demandé un engagement important. Si les niveaux de formation au sein du secrétariat de la rue de l'Ale peuvent être qualifiés de bons, ils sont par contre variables d'une Région ou d'une paroisse à l'autre, souvent en fonction de la motivation des acteurs locaux ou de leur capacité à s'organiser pour collaborer. Des tutoriels sont à disposition et des formations sont à nouveau prévues en 2015.

La gestion électronique des documents (GED) a été lancée cet automne. L'outil est en place. Les utilisateurs se sont d'abord formés à classer, distribuer et traiter le courrier entrant ou sortant. D'autres catégories de documents vont peu à peu être classés et utilisés exclusivement dans la GED (documents officiels, documents de séances, rapports, etc.). Le réglage de l'outil quant aux questions de confidentialité est simple et efficace. L'introduction de ce nouvel outil, ainsi qu'une mise à niveau des sécurités, a impliqué des mises à jour importantes et fort opportunes dans l'infrastructure informatique (serveurs, etc.).

L'OCF a collaboré de près à la préparation du tableau de bord des ressources humaines (TABORH) permettant l'analyse des enveloppes de personnel et des projections financières utiles à la politique d'engagement et à la planification.

Immobilier

Les réflexions sur la politique immobilière de l'EERV se sont poursuivies. Une base de données a été préparée en vue de procéder en 2015 à un recensement complet et détaillé des immeubles et locaux que l'EERV possède ou utilise à tous les niveaux. L'objectif n'est pas d'interférer sur les prérogatives des paroisses mais bien d'avoir une vision d'ensemble qui devrait permettre à l'Eglise cantonale d'envisager où investir en priorité pour assurer la pérennité de la mission de l'EERV dans le canton.

Le chantier de la maison des Cèdres, conduit par la Fondation des Terreaux, a débuté à fin juin 2014. De nombreuses réflexions ont eu lieu à l'interne de l'EERV pour déterminer et clarifier les besoins relatifs à l'utilisation, à l'aménagement et à l'équipement des futurs locaux. Elles se poursuivront en 2015 dans la perspective du transfert en été 2016.

Recherche de fonds

Pour la recherche de fonds des lieux d'Eglise, notamment des paroisses et des Régions, les offres de soutien modulable ont été utilisées par deux paroisses. Une promotion de ces modules accompagne les discussions qui ont lieu autour des contributions de huit paroisses qui ont obtenu un allègement de leur contribution pour l'exercice 2015.

Il faut signaler qu'au niveau cantonal, la recherche de fonds prend la forme particulière de négociations avec des institutions partenaires pour le financement de quelques postes d'aumônerie. Les conventions mainte-

nues ou nouvelles en 2014 assurent près de Fr. 700 000 de recettes à l'EERV.

Comptabilité

Pour la comptabilité, le système de contrôle interne (SCI) dans le cadre du contrôle ordinaire demandé par l'Etat a été créé. Il concerne principalement l'OCF et l'Office des ressources humaines (ORH). Divers points d'attention ont été identifiés, et la manière de documenter les contrôles a été élaborée. Au printemps 2015, la fiduciaire pourra s'en servir pour la première fois. Suite au rapport de la révision sur les comptes 2013, diverses pratiques ont été clarifiées en lien avec l'ORH (p. ex. facturation à des tiers, clarification du statut d'employeur, cadeaux et petites rémunérations). La mise sur pied d'un système de visa électronique des factures a été lancée en lien avec la GED et il sera opérationnel début 2015.

Dans le cadre de la réflexion sur le programme de législation, l'OCF a pris en compte les appels à mettre à jour la présentation des documents financiers de l'EERV. Le principe de procéder à une mise à jour de la structure comptable de l'EERV est désormais acquis et fera partie des objectifs de législation liés aux tâches de support. Après analyse, on procédera notamment à des simplifications du plan comptable, à un nettoyage des résidus et des complications issues des modifications successives de l'outil comptable entre 2000 et 2014, à une adaptation de la présentation des documents aux pratiques actuelles.

Comptabilité des Régions

L'OCF continue de rencontrer les trésoriers et caissiers régionaux deux fois par année. La ren-

contre de juin a permis d'introduire auprès des Régions et des paroisses le principe de l'allègement sélectif des contributions. Celle d'octobre a permis, dans le cadre du forum des régions, de faire un tour d'horizon budgétaire. L'OCF continue d'assumer un appui direct à la comptabilité des Régions. L'OCF aurait souhaité, sans y réussir, publier une directive ou une recommandation sur les bonnes pratiques et la sécurité des caisses paroissiales et régionales, afin de se prémunir au mieux contre d'éventuels problèmes.

Fonctionnement interne de l'OCF

L'équipe des collaborateurs de l'OCF – 10 personnes – a été stable. Deux arrêts de travail (maternité et maladie) ont nécessité l'engagement de deux remplaçantes.

Par ailleurs, le départ à la retraite de plusieurs collaborateurs en 2015 a été pris en compte. Les mesures qui sont préparées touchent à l'organisation de l'OCF et aux cahiers des charges des collaborateurs, notamment celui du responsable de l'OCF.

La Commission consultative de l'OCF a siégé à une seule reprise, sur des questions informatiques et financières.

DES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE L'ANNONCE DE L'ÉVANGILE

Stabilité et dynamisme ont marqué l'Office information et communication (OIC) en 2014. L'équipe des professionnels engagés au sein de l'Office n'a pas connu de modification. Par contre, les demandes de soutien technique provenant des paroisses, services communautaires ou aumôneries sont en constante augmentation. Parallèlement à cela, les collaborateurs travaillent toujours plus de manière interactive ce qui génère une dynamique nouvelle et intéressante.

« bonne nouvelle »

C'est en juin 2012 que le Synode a décidé d'adresser le mensuel de l'Eglise réformée. Cette mesure s'est concrétisée dès l'été 2013. Quelques craintes s'étaient alors élevées sur l'impact financier d'une telle décision. De fait, le tirage de « bonne nouvelle » a passé de 360 000 à 170 000 exemplaires. Or, l'évolution des dons récoltés au moyen des deux bulletins de versements encartés connaît une évolution réjouissante avec une légère hausse par rapport aux deux années précédentes. Le Conseil synodal se réjouit de ce résultat qui traduit tant la qualité du travail journalistique que l'attachement fidèle des lecteurs à notre institution et à notre mission. Par ailleurs, le monde de la presse écrite traverse une période difficile. Dans le souci de toujours améliorer la qualité du journal et de rester un magazine de référence dans le sérieux du traitement des dossiers, deux mesures ont été prises en 2014 : la lecture critique systématique de chaque édition par les professionnels de l'OIC et la mise en place, trois fois l'an, d'un comité de lecture constitué de journalistes actifs dans d'autres médias.

EERV.fl@sh

Si « bonne nouvelle » a la double mission de rejoindre un lectorat interne et externe, l'EERV.fl@sh vise plus directement un public interne de personnes impliquées institutionnellement. 22 numéros ont été envoyés à quelque 1 900 destinataires. Alors que cet outil demeure le moyen le plus efficace, pour le Conseil synodal, les offices et services cantonaux de communiquer, force est de constater que son taux de pénétration reste insatisfaisant. Le taux moyen de lecture se situe en effet à 60%. Il n'y a pas de solution toute faite à ce problème, ni le CS ni l'Office ne pouvant forcer les destinataires de l'EERV.fl@sh à le lire. Mais c'est un canal privilégié d'information et il est dommageable qu'il ne soit pas perçu comme tel. Un travail de sensibilisation devra donc être mené ; reste à en déterminer les modalités.

Sur la toile

La production de clips vidéo en lien avec différentes étapes de la vie du chrétien se poursuit.

Complicités et complémentarités romandes

Nous l'évoquions en 2013 déjà, les Eglises membres de la CER sont de plus en plus attentives aux différents domaines de la communication où les enjeux dépassent les intérêts cantonaux. La souscription à un seul contrat « mailchimp » pour la diffusion et le référencement des divers communiqués de presse ainsi que la mise en place d'une seule revue de presse (ARGUS) pour tous les partenaires sont ainsi opérationnelles. Elles permettent à chaque Eglise d'évaluer l'intérêt que les médias locaux lui portent tout en découvrant comment ses voisines sont traitées. Un contrat signé avec l'EPG a débouché, en décembre, sur l'ouverture de deux sites institutionnels dont la plateforme est commune. Quelques difficultés sont apparues au moment de l'ouverture ; n'en demeure pas moins que cette réalisation est réjouissante ; nos Eglises rapprochent ainsi leur identité visuelle et les coûts sont moindres pour l'une comme pour l'autre. Enfin, l'étude de la faisabilité d'un « journal romand » a été poursuivie par la CER. Si ce projet devait aboutir, le Synode en serait informé cette année encore et aurait, bien sûr, à se prononcer.

Après celui sur le mariage, le clip sur l'accompagnement à l'occasion d'un deuil a été diffusé sur le net et dans les salles de cinéma à l'automne. Plusieurs retours très positifs ont été enregistrés. Les clips sur le baptême et le catéchisme sont prêts pour la diffusion. En fin d'année, un cours multimédia dédié à la réalisation et au montage de vidéos a été suivi par Marie Destraz, journaliste stagiaire. Ceci ouvre de nouvelles perspectives à « bonne nouvelle » en vue d'une plus grande attractivité de son site internet par le biais, notamment, de bonus web.

Du côté des applications, EERVcal a fait peau neuve et s'est enrichie d'un contenu plus spirituel intégrant, chaque jour, une méditation mise à disposition par l'équipe de « Pain de ce jour ». L'Office a par ailleurs réalisé une application sur l'abbatiale de Romainmôtier. Ce projet, alliant spiritualité et technologie de pointe, vise à favoriser la transmission de l'héritage judéo-chrétien qui est le nôtre. L'application permet aux 100 000 visiteurs annuels de l'abbatiale de comprendre le sens spirituel et pédagogique du site clunisien le plus visité de Suisse. Elle propose entre autres le reportage filmé d'un office, des prières et textes bibliques à méditer, un parcours spirituel audio.

La refonte du site internet de l'EERV, devenue indispensable étant donné l'obsolescence de la plateforme technique Wordpress, s'est concrétisée en partenariat avec l'Eglise protestante de Genève (EPG). Ce fut aussi l'occasion d'une réflexion sur une présence non seulement institutionnelle mais plus spirituelle de notre Eglise

à travers ce média. L'ouverture du nouveau site ayant eu lieu en décembre, il est trop tôt pour en évaluer les incidences et les retombées espérées.

Défis

Trois défis méritant d'être relevés attendent l'Office pour l'année en cours. Il s'agira tout d'abord de maintenir une juste articulation entre les diverses facettes de son mandat : soutien et mise en avant de la communication institutionnelle du CS, développement de projets propres, conseils et support technique aux nombreuses initiatives des lieux d'Eglise.

D'autre part, le responsable de l'Office entame une formation diaconale et s'investit dorénavant à hauteur de 50% dans l'apprentissage de la réalité paroissiale. A l'heure d'écrire ces lignes, diverses pistes sont encore en chantier pour permettre à l'Office d'accomplir sa tâche sans pour autant essouffler ses professionnels.

Enfin, le CS reste persuadé de l'importance d'intensifier la présence de l'EERV dans la presse écrite. Non pour mettre en avant l'institution mais pour se faire le relais des valeurs et convictions qui guident nos actions ; pour mettre en lumière Celui qui fonde notre mission. Dans la société d'aujourd'hui, les religions sont de moins en moins connues, leurs apports snobés et leur pertinence mise en question. Il s'agit de mandater des « porte-plumes » pour en témoigner.

Le travail de l'Office en quelques chiffres

Le site internet de l'EERV a été consulté par quelque 140 000 visiteurs uniques dont plus de la moitié sont nouveaux. 13 émissions de la RTS ont évoqué l'EERV en donnant généralement la parole à l'un ou l'autre de ses membres. L'application sur l'abbatiale de Romainmôtier, disponible pour android dès fin novembre et pour IOS dès le 24 décembre a été téléchargée 130 fois. L'EERV.fl@sh est paru 22 fois. 46 paroisses ont souscrit au calendrier 2015 pour un tirage total de 76 480 exemplaires. Les 7 collaborateurs se sont donnés sans compter avec professionnalisme et plaisir.

UNE EGLISE QUI DÉVELOPPE SES RÉSEAUX

L'Office Eglise et société (OES), c'est un poste à 50% et un mandat qui couvre six champs bien distincts : ceux du développement durable, de l'économie, du politique, de l'éthique, de la culture, des dialogues œcuméniques et interreligieux. Le Conseil synodal, en concertation avec le responsable de l'Office, fixe donc des axes prioritaires en fonction du déploiement du programme de législature et des débats de société.

Exposition et conférences

En janvier, l'Office a une nouvelle fois investi le Forum de l'hôtel de ville de Lausanne avec une exposition de la théologienne neuchâteloise Elisabeth Reichen sur le thème « Voile et dévoilement ». Symbole de liberté ou d'oppression, vecteur d'une identité toujours à définir, signe religieux ou politique, le voile a été questionné de mille manières. Une conférence a par ailleurs réuni des femmes voilées (musulmanes, juives et chrétiennes) pour débattre de ces questions. D'autres conférences sont le fruit des diverses collaborations de l'OES. Celle avec le sociologue Philippe Gonzalez sur le recul du protestantisme classique dans nos sociétés occidentales et les velléités nouvelles des communautés évangéliques à s'engager dans l'espace public. Ou encore des regards croisés inédits sur la Passion au gré d'un dialogue exigeant et passionnant entre le professeur Jean Zumstein et le théologien cinéphile Serge Molla. Ce dialogue s'est noué tant à partir des textes bibliques des évangiles que des séquences inspirées par ceux-ci et tournées par quelques grands réalisateurs.

En bref

Outre les propositions de discours à l'occasion de fêtes tels la fête nationale du 1^{er} août ou les discours d'abbaye, l'OES, par son responsable, s'engage régulièrement dans des projets dont la volonté est de permettre aux différents lieux d'Eglise non seulement d'oser une parole forte dans les manifestations où des représentants de l'EERV sont sollicités, mais aussi de

prendre conscience des changements de fond qui s'opèrent au cœur de la société. Plusieurs réflexions et collaborations ont vu le jour ; par exemple dans le cadre du programme de formation de l'Office des ressources humaines pour les conseils nouvellement élus, autour du projet KHI, à l'occasion des journées Tremplin destinées aux ministres de notre Eglise, ainsi que dans l'élaboration du programme de législature.

Dialogues

Les dialogues œcuméniques et interreligieux sont rattachés à l'Office. Une manifestation organisée conjointement par la communauté des Eglises chrétiennes du canton de Vaud (CECCV) et l'association de l'Arzillier a été dictée par l'actualité. Ainsi, au mois de septembre, un rassemblement a été organisé sur la place Saint-François en signe de solidarité avec les populations persécutées en Irak et ailleurs. A cette occasion, une déclaration de toutes les Eglises ou mouvements présents a été rédigée ; elle pré-

Marinatal

L'EERV participe au Salon du mariage, depuis de nombreuses années déjà, en partenariat avec l'Eglise catholique. L'équipe de préparation s'est étoffée et permet un renouvellement bienvenu. Cette année, gilets fluo et casques de chantier étaient de rigueur pour proposer une réflexion sur le thème du mariage en « construction ». A l'ouverture du Salon, seules quelques poutres marquaient les contours d'une maisonnette. Les futurs mariés étaient invités à participer à la construction de cet abri. Les animateurs proposaient des temps de discussion sur le fait qu'un mariage ne se construit pas seulement avant le jour J, mais tous les jours d'une vie à deux.

cisait notamment : « Ensemble, nous affirmons que la persécution des populations en raison de leur appartenance confessionnelle, ne peut en aucun cas être légitimée, ni par nos religions, ni par nos textes fondateurs. Aujourd'hui, nous demandons que les populations victimes de ces violences soient protégées et assistées de la manière la plus humaine et la plus efficace possible. Ensemble, et avec tous les hommes et femmes de bonne volonté, nous appelons à œuvrer pour la justice, la paix et le respect de la liberté. » Les dialogues sont malheureusement souvent mis en exergue lorsque le monde est secoué de violences. Notons donc avec reconnaissance la célébration nationale d'ouverture de la semaine des religions (co-organisation entre l'OES, l'esprit saint et l'Arzillier) qui a eu lieu à Lausanne en présence de la conseillère d'Etat Béatrice Métraux. Cette semaine a pour but de favoriser l'entre-connaissance. Dans ce même esprit le règlement d'application de la Loi sur la reconnaissance des communautés religieuses dans le canton de Vaud a été rendu public en novembre. Le Conseil synodal suit la question avec attention.

Du côté de l'œcuménisme, la CECCV a célébré son 10^e anniversaire. Pour l'occasion, un concours artistique a été lancé sous le double thème « Unité de l'Eglise – unité de l'humanité. Beauté de Dieu – beauté du monde ». Il y avait deux catégories à choix ; la composition d'un cantique ou la réalisation d'une œuvre picturale. L'apothéose de cet anniversaire a eu lieu au mois d'octobre, lors d'une célébration mensuelle de la Parole à la cathédrale. Les lauréats du concours

y ont été présentés et récompensés. Autre temps fort de l'année, la « Nuit des Eglises » qui a eu lieu le 24 mai. Sur le thème « Que la lumière soit », 30 lieux d'Eglise du grand Lausanne ont ouvert leurs portes et proposé : musiques, danses sacrées, expositions interactives, itinéraires spirituels, découverte de vitraux, etc. Un projet de « Nuit des Eglises nationale » a, dans la foulée, été proposé à la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse.

Plus à l'interne, l'important travail effectué par les ministres des deux Eglises reconnues de droit public en 2013 pour dresser un état des lieux de l'œcuménisme, discerner les besoins sur le terrain et développer des offres de formation adéquates n'a pas véritablement connu de suite. Il s'agira de s'y ateler dans les plus brefs délais. Pour ce faire, et pour travailler à un repositionnement de l'EERV dans les dialogues – notamment à l'aune des demandes de reconnaissance que certains s'approprient à déposer auprès de l'Etat – le CS a pris la décision de repourvoir ce poste. Il a travaillé à un descriptif de poste qui mise non seulement sur l'œcuménisme vécu de manière bilatérale dans les missions en commun et de manière multilatérale au sein de la CECCV mais qui dit aussi l'importance de développer une pensée théologique et ecclésiologique de positionnement sur l'œcuménisme. Le CS exprime sa reconnaissance au pasteur Martin Hoegger qui a incarné ce ministère de notre Eglise pendant plusieurs années.

Espace culturel des Terreaux (ECT)

La saison 2013-2014 de l'ECT était la dixième de ce théâtre pas tout à fait comme les autres. 10 ans de spectacles, de conférences, de débats, d'expositions : occasion de regarder le chemin parcouru, de faire le point et de questionner l'avenir. La qualité et la diversité de l'offre théâtrale sont reconnues ; la valeur ajoutée des débats qui suivent toute première représentation aussi. Les entretiens réguliers autour d'un livre en présence de son auteur sont appréciés, tout comme les diverses conférences. Pour autant, la santé financière de l'ECT est préoccupante. Il faut en outre penser proactivement à la retraite du directeur Jean Chollet, en 2019, sachant qu'il sera difficile de concentrer sur une seule personne les compétences dont il fait preuve. Le Conseil synodal a donc mandaté un groupe de travail pour faire un état des lieux, mesurer l'impact des activités de l'ECT et proposer des scénarii en termes d'orientations stratégiques, de structures et de finances. Les conclusions de ce groupe ne sont pas connues au moment de la rédaction de ces lignes ; elles devraient néanmoins permettre au Conseil synodal d'ouvrir la discussion en Synode au mois de juin ou de novembre.

DES LUMIÈRES DANS LA VILLE

L'année 2014 a vu aboutir le processus d'évaluation des trois lieux phares lausannois. Le Conseil synodal dit sa satisfaction quant à l'évolution des différents projets. A l'esprit saint, l'effort de dialogue entre les pôles spirituel et culturel permet des réalisations novatrices et pleines de sens. La présence spirituelle à La Cathédrale est clairement renforcée, tant pour les Vaudois de passage dans « leur cathédrale » que pour les pèlerins, touristes ou marcheurs sur le chemin de Saint-Jacques. A Saint-Laurent-Eglise (SLE), la vitalité du lieu, la créativité des ministres et le nouvel élan ecclésial dans le temple sont soulignés.

L'esprit saint

Le dialogue entre spiritualité et culture s'intensifie dans des offres de très belle qualité. Ainsi, l'association « L'hospitalité artistique à Saint-François » a mené à bien une deuxième création. Dans le cadre de la manifestation Lausanne Jardins, un jardin a fleuri dans la nef de l'Eglise. Le projet avait été déposé en 2012 ; il s'est concrétisé grâce à l'artiste genevois Rudy Décèlière. Du 19 juin au 28 septembre, des feuilles de magnolias ont vécu une ronde sans fin. Lorsque les feuilles passaient au-dessus d'aimants posés à même le sol s'échappait d'elles le léger son d'une source imaginaire. Ce fut l'occasion de quelques concerts magnifiques intitulés « Promenons-nous dans les voix » ainsi que d'animations catéchétiques pour jeunes et adultes.

L'installation sonore « Babel » s'est invitée au mois d'octobre, heureux prélude à la semaine suisse des religions. Le passant était happé par un brouhaha d'où s'échappait ponctuellement des prières en diverses langues adressées à leur Dieu par des chrétiens, des juifs, des musulmans, des bouddhistes, etc.

En décembre, c'est Henriette Hartmann, lauréate du 1^{er} Prix du Patrimoine immatériel vaudois 2014, qui a pris résidence à Saint-François pour présenter des poésies et d'autres découpages reprenant des thématiques actuelles.

Le samedi à 17h est devenu un must de l'offre musicale lausannoise au centre ville avec des

concerts de 45 minutes qui précèdent le culte. Du classique au jazz en passant par l'ethno, des artistes répondent favorablement aux sollicitations des ministres. Certains d'entre eux acceptant même de passer de solistes à officiants en restant au culte. Le succès grandissant de ces moments témoigne de leur qualité. La venue de Amine et Hamza Quintet a été un temps fort.

Quant au culte du samedi 18h, il rassemble désormais son lot d'habitues auxquels se mêlent des gens de passage. La liturgie tout à fait particulière qui y est célébrée et qui mêle un style monastique aux chants réformés, en fait une offre spécifique dans le grand Lausanne ; c'est réjouissant.

La Cathédrale

Les plus de 480 000 personnes qui ont franchi le seuil de la cathédrale de Lausanne en 2014 auront apprécié tant le soin porté à son entretien, le professionnalisme du bureau d'accueil tenu par l'Office du Tourisme de Lausanne que la qualité des services religieux, des expositions et des concerts qui ont rythmé 2014.

Les expositions et les événements sont restés au cœur du ministère tout au long de l'année. Parfois interpellant tout en étant distingués au sein de notre Eglise et dans des cercles plus larges, les choix du ministère s'inscrivent dans un questionnement ouvert sur la place du religieux dans la société contemporaine. Cinq expositions,

quelques publications et de beaux cultes « événements » ont rythmé l'année à la cathédrale.

Les visites proposant une lecture théologique et spirituelle de l'édifice séduisent toujours des personnes, seules ou en groupe, croyantes ou non-croyantes.

Un atelier vocal et une vente-brocante ouverte à un très large public permettent la rencontre et le financement de l'activité du ministère. Celui-ci peut aussi compter sur les produits des troncs et des dons. Le soutien financier de partenaires ponctuels et les ventes des publications complètent l'équilibre financier.

Nous remercions ici le pasteur André Joly et les membres du conseil qui ont tous été reconduits pour la législature 2014-2019. Nous nous réjouissons de leur travail et de leur expérience, propices à la collaboration avec les nombreux partenaires.

Saint-Laurent-Eglise

Pour valoriser ce pôle d'énergie et de dynamisme, et malgré une ou deux initiatives moins judicieuses, le CS a pris l'option de confirmer les ministres dans leurs fonctions. Il a aussi désigné dans le conseil les 5 laïques proposés. Par définition, les regards sont braqués vers le lieu phare plus que vers d'autres lieux de l'EERV, c'est pourquoi le CS reste attentif à ce que SLE conduise ses initiatives les plus spectaculaires ou médiatiques en bonne concertation avec les instances concernées (CS, ville de Lausanne, monuments historiques, médias, etc.). Il veille aussi à clarifier et consolider le fonctionnement administratif du lieu phare, pour lequel des régulations ont eu lieu et continuent. Depuis le changement de législature, un membre du Conseil synodal (Jean-Michel Sordet) est directement répondant de SLE, sans l'intermédiaire un peu artificiel de l'OES.

Divers moments forts ont ponctué l'année 2014 :

- Nouvelle convention paroisse/SLE mettant à disposition de SLE l'ensemble du bâtiment, ce qui permet à SLE d'accroître sa présence en ville et de diversifier ses activités, la paroisse se recentrant sur Saint-Paul et Saint-Mathieu. Fin janvier 2015, un culte commun paroisse/SLE a permis de symboliser ce passage de témoin.
- Installation de la porte vitrée à l'entrée de l'église, comme une invitation à entrer, tout en protégeant l'assemblée et les orgues du froid.
- Réinstallation du visuel Martin Luther King avec l'accord des monuments historiques, pour une période provisoire de 3 ans.
- En juin, 4 cultes radio, avec des prédications en binôme avocat – pasteur.
- En novembre, exposition sur la Bible, qui a attiré des groupes de catéchumènes et des visiteurs de tous lieux. Dans ce même mois, cultes dont la prédication était assurée par des laïcs de la communauté.
- Accueil de personnes précarisées du centre ville, en particulier des Roms.

UNE RÉFORME ACTIVE DE L'ACTION ECCLÉSIALE

Au cœur de la mutation sociale et culturelle en cours dans la société occidentale, bien des changements se font sentir de manière pressante sur les acteurs de la vie de l'EERV. Les demandes d'accompagnement spirituel et religieux se déplacent, les besoins en communication exigent un professionnalisme croissant, la gestion des lieux d'Eglise ainsi que le travail des ministres requierent de nouvelles inventivités. L'Office des ressources humaines s'efforce, dans la durée, d'accompagner les situations critiques, de favoriser la concertation en matière d'animation ecclésiale et d'outiller la recherche d'une nouvelle manière de faire Eglise.

En 2014, l'ORH a consacré de nombreuses heures à trouver des solutions pour pallier une faiblesse de l'effectif ministériel qui continue à se manifester clairement. Quelque 30 vicaires retraités ont ainsi œuvré dans les paroisses pour remédier aux absences de ministres ou aux vacances de postes. Afin de dépasser la simple gestion réactionnelle, l'ORH a mené plusieurs démarches proactives : la finalisation d'un outil de projection en matière de personnel et de finances, la mise en œuvre des processus de repourvue renouvelés décidés par le Synode, l'introduction d'un entretien annuel et d'un bilan de mandat pour les ministres, une offre élargie d'accompagnement destinée aux conseils pour le redimensionnement des activités et le développement communautaire. Dans le domaine de la santé, l'Office poursuit une action de prévention du burnout ; il s'est associé, par ailleurs, les compétences d'un médecin du travail pour l'accompagnement des ministres fragilisés dans leur activité. Plus globalement, l'ORH poursuit sa réflexion systématique avec l'ensemble des acteurs sur les modalités de gestion d'une Eglise au déploiement plus modeste mais douée d'une force de témoignage accrue.

Alimenter le développement

Parallèlement à la gestion de la diminution, l'ORH persévère dans la mise en œuvre d'une

dynamique concertée de développement continu de l'activité. Il a contribué avec les responsables des autres Eglises romandes et le directeur de l'Office protestant de formation (OPF) au renforcement du dispositif de formation professionnelle des ministres et a travaillé à un nouveau concept romand d'accompagnement des pasteurs et diacres stagiaires. Attentif aux besoins en compétences des pasteurs et des diacres, il a encouragé et soutenu de nombreuses démarches particulières de formation. La collaboration avec les coordinateurs des régions et des services permet d'élaborer de nouvelles pistes pour la collaboration en Eglise, ainsi que de profiler des points d'attention essentiels à travailler dans les années qui viennent : la gestion participative, l'analyse de l'activité et le renforcement d'une spiritualité communautaire. Des rencontres de concertation et de débat intitulées Tremplin ont réuni, pour la 5^e et la 6^e fois, le tiers des ministres et permis de se questionner ensemble sur la prière personnelle et sur le leadership dans le ministère. La pratique de la Lectio Divina a été introduite dans les colloques régionaux pour promouvoir la méditation communautaire. Une tournée de visites à l'ensemble des conseils de l'EERV entreprise en collaboration avec l'Office de l'information et de la communication (OIC), ainsi que des rencontres avec le comité de la Ministérielle ont permis, par ailleurs, de prendre le pouls de la vie de l'Eglise, tout en soignant le

lien et en développant la confiance. Au travers de ses différents projets développementaux, l'ORH s'inscrit de plain pied dans le projet d'une nouvelle évangélisation décidée par le Synode.

Accompagner les conseils

A partir de juin 2014, un cycle de formation pour conseillers a été mis sur pied et il se poursuit encore au début de 2015. Une vingtaine de soirées ont présenté des modules différents, regroupant entre 8 et 25 personnes par session.

De nombreux entretiens ont permis à des membres de conseils comme à des ministres d'échanger sur les problématiques liées à la collaboration entre ministres et laïcs ou à la mise en place de nouvelles démarches.

L'équipe ORH reste à disposition de tous les lieux d'Eglise pour ce travail de coaching.

Par ailleurs, il faut encore noter qu'une vingtaine de retraites de conseils ont été mises sur pied à la demande des entités concernées.

Susciter des vocations

Soucieux d'une relève ministérielle à long terme, l'ORH est actif dans le domaine des vocations et du recrutement. Diverses actions ont ainsi été menées durant l'année écoulée, telles que : des stages de découverte et l'engagement de plusieurs civilistes, un stand des vocations lors de la JEERV 2014, des contacts avec l'office d'orientation professionnelle, la poursuite de la web-série « Les Huguenots », ainsi que des liens réguliers avec l'Office protestant de formation et l'Association des étudiants en théologie.

A l'horizon 2015, des chantiers importants sont ouverts ; tels que la création d'un nouveau groupe de relance des ministères, la mise en valeur de la nouvelle fonction d'animateur d'Eglise, la promotion des métiers d'Eglise dans les médias électroniques et la mise sur pied d'une action pensée et cohérente concernant la vocation auprès des public-cibles 16-20 ans et 30-40 ans. L'équipe ORH est convaincue de la nécessité absolue de rénover en profondeur l'image de ringardise qui habite la jeune génération au sujet du ministère ecclésiastique et va s'y employer activement dans les mois à venir.

UNE CATÉCHÈSE EN PHASE AVEC LES STYLES DE VIE D'AUJOURD'HUI

Partant de l'affirmation que l'Eglise existe d'abord pour ceux qui n'y sont pas, la question au Service formation et accompagnement est de savoir comment établir un lien justement avec ceux qui n'y sont pas. Après les grands changements, au sein du Service, des personnes engagées bénévolement et professionnellement, le temps est venu de réfléchir au renouvellement de l'action catéchétique et de formation pour atteindre ceux qui nous entourent avec leurs différents comportements, habitudes et styles de vie.

La mission

Le Service cantonal formation et accompagnement (SFA) a pour mission de coordonner, soutenir et développer les lieux d'Eglise dans leur travail de lien et de formation auprès de tous les âges de la vie. Le Service est organisé en trois secteurs, enfance, jeunesse, et formation d'adultes. La production de matériel, la formation de jeunes responsables, les JACKs, la coordination des formations et la gestion d'événements cantonaux sont ses leviers principaux pour accomplir sa mission.

Les changements

L'année 2014 a été l'année de tous les changements en matière de personnes engagées bénévolement ou professionnellement. En effet, après un engagement de plusieurs années, le conseil SFA a été entièrement renouvelé à l'occasion de la nouvelle législature et placé sous la présidence de Christianne Cornu Cavin de Peney-le-Jorat. A l'occasion d'une soirée festive, le conseil actuel et le Conseil synodal ont exprimé leur reconnaissance à l'ancienne équipe pour leur engagement au service de l'EERV.

Suite à l'élection du Conseil synodal et de la répartition des dicastères qui en a suivi, Myriam Karlström, membre du Synode depuis sept ans est devenue la répondante de ce Service au sein de l'exécutif de l'Eglise. Par ailleurs, le poste de coordinateur du SFA, vacant

depuis sa création en 2009, a été pourvu par l'engagement du pasteur Simon Weber, jusqu'à porte-parole et directeur de la communication de la FEPS.

Un des objectifs prioritaires est de renforcer le conseil composé actuellement de trois laïcs hormis la présidente. Une retraite de planification et de mise en œuvre du programme de législature permettra de consolider le conseil et son travail en équipe et surtout de poser les premiers jalons d'un parcours de formation en phase avec la société actuelle et avec la manière de vivre de ses différents milieux.

Le secteur enfance

Le changement à la tête de ce secteur n'a en rien entamé la productivité. En effet, pour les plus petits le programme « chemin des quatre saisons » avec l'arbre des quatre saisons a été créé par l'équipe œcuménique de l'éveil à la foi. La ministre cantonale et son prédécesseur ont aussi réuni une équipe pour élaborer le programme « Trésor de l'Evangile » qui fait suite au programme « A dos de dromadaire » du culte de l'enfance. Avec la responsable cantonale, Laurence Bohnenblust-Pidoux, une équipe s'est derechef mise au travail pour élaborer un nouveau programme 2015-2016 pour le culte de l'enfance. Enfin, pour la période de l'Avent, le calendrier familial sur internet a fait un carton en doublant le nombre d'inscriptions par rapport à l'année précédente (812 pour 2014) et en attirant 2 500 utilisateurs différents

et 25 000 clics sur l'une ou l'autre page de ce calendrier. Là encore, une équipe œcuménique a imaginé ce calendrier sous le titre « Se mettre aux parfums de Noël ».

KT-Jeunesse

Deux enquêtes, de notoriété et de satisfaction à l'externe et de structure et d'organisation à l'interne, ont permis une évaluation conséquente des parcours catéchétiques proposés dans les régions. Ce qui est réjouissant, c'est la très grande satisfaction des bénéficiaires du catéchisme des adolescents. Ce qui, par contre, préoccupe le Service et le Conseil synodal, c'est que moins d'un tiers de ceux qui pourraient bénéficier du KT s'y inscrivent. Dès lors, les réflexions et la planification pour les années à venir prendront leur orientation dans la question du lien à créer avec les 70% « qui n'y sont pas ». Le programme de législature cite explicitement le secteur de la formation dans ses diagnostics et domaines d'action. Ces réflexions devront se faire de manière systémique en tenant compte du parcours complet du développement religieux sans se limiter au catéchisme des adolescents.

En 2014, la 19^e session de formation des Jacks B a réuni 26 participants dans une volée d'excellente qualité. Guy Labarraque, responsable cantonal, a conduit cette formation au-delà de son mandat qui se terminait à fin août. L'engagement de tous ces Jacks formés et certifiés est une des clés du travail jeunesse de ces prochaines années. Une réflexion est actuellement

menée pour augmenter la possibilité d'engagements auprès de la petite enfance.

Désigné en juin 2014, le nouveau responsable de ce secteur, Jean-Marc Savary, a pu rejoindre le Service au début 2015.

La formation d'adultes

La palette des offres de formation dans ce secteur s'est maintenue en 2014. Les services régionaux proposent en particulier des formations d'adultes dans les domaines biblique, spirituel, formation aux services en Eglise. Des conférences ponctuelles ou en série ont complété cette palette. Grâce à l'impulsion du responsable cantonal de la formation d'adultes, André Perrenoud, de nouvelles formes de collaboration entre formation d'adultes en Régions, Cèdres Formation, Crêt-Bérard et l'Office des ressources humaines sont à l'étude.

Cèdres Formation

A côté du démarrage de la nouvelle volée du Séminaire de culture théologique (SCT), en juin 2014, il est à mentionner en particulier la signature d'une convention entre l'Eglise évangélique réformée de Fribourg (EERF) et l'EERV permettant aux futurs catéchètes de l'Eglise fribourgeoise de se former dans le cadre du Séminaire. En contrepartie, l'EERF met à disposition une enseignante pour le SCT. Ensuite, la certification Eduqua qui est le certificat suisse de qualité pour les institutions de formation

Journée cantonale des enfants du 17 mai 2014

Ils étaient plus de cinq cent réunis à Marcellin pour apprivoiser la diversité du monde placée sous le thème «Mille couleurs pour notre Terre». C'est dans une ambiance festive que les enfants ont affronté la forte bise, mais profité du soleil radieux. Des ateliers créatifs variés ont permis aux représentants de cette génération des 6 à 10 ans de découvrir des cultures inconnues, des instruments de musique curieux, un langage des signes étonnant. Au cours de cette journée organisée et conduite en collaboration avec le Service Terre Nouvelle, chacun a appris à aller à la rencontre de l'autre et de ses particularités. Le récit de Babel, fil rouge de cette édition, a conduit les enfants à travers chants, danse, théâtre et construction d'une tour dans une découverte du projet de Dieu face à la diversité et la complémentarité des humains.

continue a été reconduite pour une durée de trois ans. Enfin, l'offre de formation continue s'est étoffée.

Un des objectifs à atteindre ces prochaines années, sera de faire connaître la filière SCT dans les milieux externes aux Eglises. Cela devra se faire par une promotion professionnalisée et ciblée. En outre, l'activation dans les lieux d'Eglise des personnes quittant la formation avec un certificat en poche est à élaborer de manière concertée. Pour 2015, une des priorités immédiates est la préparation de la transition suite au départ à la retraite de Jean-François Habermacher, actuel directeur.

ses responsabilités pour ces MiCo dans trois conseils et en soignant le lien ecclésial avec les aumôniers, notamment en élaborant avec eux les conséquences du programme de législation sur leur engagement au sein des institutions où ils exercent leur activité.

Les missions exercées en commun (MiCo)

Plusieurs aumôneries sont sous la responsabilité partagée du SFA et de son pendant catholique. Il s'agit des aumôneries dans les gymnases et dans les écoles professionnelles (CAGEP), dans l'éducation spécialisée (CADES), dans les hautes écoles spécialisées (CAHES) et dans les hautes écoles (CAOE, qui regroupe l'UNIL et l'EPFL). Le poste de coordinateur SFA étant pourvu, le Service pourra en 2015 prendre

Des Jacks dans notre Eglise ? Quèsaco ?

Un JACK est, selon l'abréviation d'origine, un Jeune Accompagnant de Camps de KT. Les formations Jack ont été instaurées dans les années 90. Elles continuent de susciter l'intérêt d'un grand nombre de jeunes des Eglises réformée et catholique. Il existe trois niveaux de formation :

- Jack A : formation de deux ou trois jours. Elle est organisée sous la houlette des Régions. Elle prépare les jeunes entre 15 et 18 ans à un engagement d'aide-animateur dans la catéchèse et l'enfance. Les jeunes y apprennent à mieux lire la Bible et approfondir leur foi, à connaître les règles de sécurité. Ils y reçoivent des outils d'animation, de gestion de groupes, d'organisation d'activités et de camps, etc.
- Jack B et Jack C : les formations B et C permettent d'accéder à des niveaux de compétences supérieurs. Les jeunes formés deviennent animateur, animatrice et même chef de camp. Il y a alors la possibilité d'ajouter à ces formations Jacks B, une formation de moniteur Jeunesse et Sport (J+S), branche « sport de camp trekking ».

Chaque formation est certifiée en bonne et due forme et doit être reconnue par les ministres et laïcs engagés dans les différents lieux d'Eglise. En effet, le plus grand défi pour l'Eglise est de mettre en activité ces dizaines de jeunes qui sortent chaque année d'un des trois niveaux de formation avec un certificat en poche, certificat les habilitant à un engagement de haute valeur ajoutée auprès des enfants et des jeunes.

L'ÉGLISE RÉFORMÉE VAUDOISE, UN RUBAN D'ESPÉRANCE DANS LE CANTON

« Tu es le ruban d'espérance » : cette invitation à offrir son aide et sa présence dans diverses situations de précarité a été l'occasion pour l'EERV de montrer que la diaconie est une part importante de la mission de notre Eglise, facteur de lien social, et qu'à côté de tous les professionnels de notre Eglise, tout un chacun peut par un simple geste, ou une parole d'amitié témoigner de l'espérance qui l'habite.

Conseil

Le Service santé et solidarité de l'EERV couvre un large domaine de la mission de l'Eglise : les aumôneries de la santé (2 conseils œcuméniques) emploient quelque 13 équivalents plein temps (EPT) occupés par une vingtaine de personnes au niveau cantonal et 6 EPT occupés par plus de 30 ministres à temps partiel au niveau régional ; elles sont en lien avec près de 200 établissements dans le canton. Les aumôneries de la solidarité (5 conseils œcuméniques) emploient 6,5 EPT occupés par une dizaine de personnes au niveau cantonal et sont en lien avec une vingtaine d'établissements (prisons, établissements pour mineurs placés) ; les conseils de service communautaires présence et solidarité régionaux sont responsables de l'activité de quelque 17 personnes occupant 8 EPT. La santé comme la solidarité bénéficient chacune de 0.5 EPT de coordination cantonale : c'est peu ! C'est peu en rapport avec la quantité de travail, c'est peu en comparaison de la dotation des responsables des départements santé et solidarité catholiques. La grande diversité entre la santé et la solidarité et au sein même de chacune d'entre elles, la faible dotation accordée à la coordination, le rôle de soutien transversal du Service vis-à-vis des aumôneries et des services communautaires ont été parmi les causes des questions structurelles que s'est posé le conseil du Service à l'occasion du début de la nouvelle législature. Si les questions ont été posées, le chemin à suivre pour améliorer la structure dans un contexte de réduction de postes est encore à trouver.

L'année 2014 fut marquée par la journée du Service ouverte à tout intéressé, bénévole ou professionnel, prêt à se poser la question du/des corps qu'il est ou dont il est : corps physique, le sien et celui de l'autre, corps social, etc. C'est plus de huitante personnes, protestantes et catholiques, qui se sont retrouvées à Crêt-Bérard pour écouter Patrick Bodenmann, médecin responsable des populations vulnérables au CHUV, et participer à des ateliers qui ont permis des échanges sur les pratiques de chacun. Le succès montre l'intérêt d'une telle journée.

Dans ce même esprit de partage, les ministres solidarité régionaux et cantonaux ont pu s'interroger sur leur manière d'accompagner les personnes abusées. Matinée animée par la pasteur Hetty Overeem, formée dans ce travail.

Deuils et pertes

L'année 2014 a vu la publication des brochures rendant compte du travail d'accompagnement des deuils et des pertes dans l'EERV : deux plaquettes dont l'écho fut bon, destinées l'une au grand public et l'autre aux professionnels de la santé et du social. Tout ce travail fut l'occasion de réfléchir à notre spécificité d'Eglise, dans ce domaine qui, jusqu'il y a peu, nous était réservé. Mais le défi reste : dans le monde institutionnel où justement plusieurs revendiquent le champ de la spiritualité, quelle est la particularité de notre offre, soit en termes de contenu, soit en termes de compétences ? Et comment communiquer l'Évangile qui nous habite ?

Lieux de relation d'aide

Le conseil du Service a reçu le mandat de mettre à jour le document cadre pour les lieux de relation d'aide de l'EERV ou reconnus par elle : de quel accompagnement ces personnes et associations peuvent-elles rendre compte et quelles en sont les garanties ? Où il s'agit en fait d'adjoindre à la charte existante – mais assez vague – une directive pour que le demandeur sache en toute transparence ce qu'il peut escompter de ces offres dites d'Eglise. Le travail est mené en collaboration avec la plateforme qui réunit ces lieux et l'ORH. Fin 2014, il était à bout touchant.

Prises de parole

L'année fut marquée par trois votations fédérales à propos desquelles le Conseil synodal s'est exprimé, relayant les recommandations de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) :

Au mois de février, la FEPS a publié une prise de position titrée « L'avortement n'est pas une affaire privée » s'opposant ainsi frontalement à l'initiative « financer l'avortement est une affaire privée ».

Un autre objet en votation était l'initiative « Contre l'immigration de masse », initiative rejetée par les

Eglises de la FEPS qui dénonçaient un amalgame entre politique de l'asile et politique de l'emploi dans une prise de position titrée « Des êtres humains, pas des masses ».

Au mois de novembre, le Conseil synodal a relayé la position de la FEPS qui rejetait l'initiative Ecopop « Halte à la surpopulation – oui à la préservation durable des ressources naturelles » en argumentant que l'exclusion ne contribue pas à la sauvegarde de la création.

L'initiative sur les salaires minimums a, quant à elle, retenu l'attention de la pastorale dans le monde du travail qui a produit un dépliant de réflexions enracinées dans l'expérience de terrain des aumôniers et organisé une soirée d'information « travailleurs pauvres et enjeux éthiques ».

Ressources et nouveaux besoins

Tant les aumôneries sociales que les aumôneries de la santé sont touchées par un manque de forces ministérielles. La précarité augmente, le monde du travail vit une profonde mutation, la proportion de personnes âgées ne cesse de croître et la surpopulation carcérale est chronique : le champ ministériel s'agrandit mais à part quelques institutions qui financent elles-mêmes des postes, les Eglises n'ont

Ruban d'espérance

C'est en mai, avec le matériel préparé par Fondia, que la diaconie de notre Eglise a pu se montrer à travers cette campagne nationale. S'il a fallu du temps pour que les lieux d'Eglise s'emparent de l'opportunité offerte de mettre en évidence et leur action sociale et les acteurs qui la rendent possible, il y eut, localement, de l'intérêt et pour les animations que cela permettait et pour la réflexion que la campagne voulait susciter sur cette dimension de l'Eglise que l'on ignore souvent. Mais il est à noter que si le réseau solidarité de l'EERV a aidé à la dynamique imaginée, plusieurs paroisses ne se sont pourtant pas senties concernées.

Le sondage effectué dans le tout public après la campagne montre que le travail social des Eglises réformées est bien connu et pratiquement incontesté, spécialement dans ses offres d'« accompagnement de personnes âgées », de « travail jeunesse » et d'« événements pour adultes isolés ».

Le deuxième objectif de la campagne était de susciter de nouveaux bénévoles d'accord de s'impliquer dans la diaconie : l'augmentation n'a pas été significative mais 20% des personnes interrogées (et spécialement des jeunes femmes) pourraient s'imaginer assumer à l'avenir des tâches dans l'Eglise locale...

pas les moyens de créer de nouveaux postes : le stress et les tensions augmentent. Il faut renoncer à couvrir les nouveaux besoins, redimensionner l'activité, créer de nouvelles synergies : il devient de plus en plus difficile d'être au service de tous dans tout le canton. Conformément aux dispositions prévues dans la nouvelle convention quinquennale de subventionnement, des contacts devront être repris avec le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) en 2016 pour trouver le financement de nouveaux postes afin de couvrir les nouveaux besoins.

Réseaux

Dans le contexte décrit ci-dessus, il n'est plus possible d'exercer son activité de manière isolée et indépendante : tous les conseils œcuméniques ressentent la nécessité de créer des liens tant avec les paroisses qu'avec les services communautaires ou avec d'autres conseils œcuméniques :

- les aumôniers de la pastorale auprès des personnes réfugiées (COER) ont rencontré les aumôniers de la pastorale auprès des mineurs placés (CAOMI) pour une collaboration étroite auprès des mineurs non accompagnés de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) de Malley. Les responsables du foyer accueillent avec reconnaissance la présence des aumôniers
- les médiateurs du COER ont activé plusieurs fois la « commission refuges » en 2014 avec une demande formelle d'ouverture de refuge au mois de décembre pour trois requérants d'asile ayant reçu des décisions de renvoi en Italie dans le cadre de la procédure « Dublin ». Une solution d'accueil temporaire dans des lieux ou communautés proches des Eglises a été privilégiée par les conseils d'Eglise. Mais, dans le cas d'ouverture de refuges, quelle paroisse aurait été prête à mettre ses locaux à disposition ? Un groupe

de travail s'est constitué pour réfléchir à la sensibilisation des paroisses aux problèmes de la migration

- les aumôniers de la pastorale du travail (COMET) ont diffusé un dépliant de présentation de leurs services à travers l'ensemble du canton. L'inscription dans ce dépliant de lieux d'accueil régionaux (Moudon, Nyon et Vevey) par la pastorale sociale et de rue catholique et, peu à peu, par les conseils de service communautaire réformés permet de renforcer les collaborations de manière à faire profiter les régions des compétences acquises par les aumôniers cantonaux et de permettre à ces derniers de développer leur offre propre. En 2015 il est prévu de renforcer ces synergies de manière à étoffer la disponibilité des Eglises à répondre aux questions de sens liées au travail
- les aumôniers de prisons (CAP) ont commencé un travail en lien avec des paroisses qui souhaiteraient accueillir une personne sortant de prison. Un accueil sous la forme d'une présence, d'un soutien et d'une offre communautaire qui permettrait de créer du lien afin que les personnes sortant de prison ne soient pas seules, mais aient un réseau possible. Il apparaît qu'un tel projet, déjà en place dans plusieurs pays du monde, serait non seulement intéressant pour les personnes détenues dont le taux de récidive chute drastiquement, mais aussi pour les paroisses dans la mesure où il les implique, comme communauté soutenant, dans une démarche concrète d'Évangile.

Soins palliatifs et formation

Quel est le rôle des Eglises dans l'accompagnement des personnes gravement malades et qui se trouvent en soins palliatifs ? C'est avec le Département de la Santé Publique, par le biais de son « Programme

cantonal de soins palliatifs », que les réflexions se sont poursuivies en 2014. Dans le rapport rendu en automne par le groupe de travail œcuménique issu des aumôneries des EMS et des hôpitaux, deux pistes apparaissent plus clairement :

- la formation des ministres de paroisse et des aumôniers en EMS à la philosophie et à la pratique des soins palliatifs ; cette sensibilisation devrait permettre d'améliorer l'intégration de l'aumônier dans les équipes soignantes des EMS et de créer une collaboration avec les équipes de soins à domicile des CMS ainsi qu'avec les équipes mobiles de soins palliatifs
- la diffusion de la philosophie palliative auprès de la population à travers nos communautés et nos divers réseaux d'Eglises. Dans cette optique, des formations de bénévoles se sont mises en place dans différentes régions du canton comme le nouveau parcours œcuménique de sensibilisation à l'accompagnement de personnes malades ou en fin de vie dans la région d'Echallens. D'autre part, une journée « Soins palliatifs et société » va être organisée par le Service santé et solidarité en mars 2015.

tion religieuse et l'émergence de nouvelles spiritualités interroge nos Eglises et plus spécifiquement les aumôneries exerçant leur activité au sein d'institutions laïques : si la Commission de coordination des missions exercées en commun (CoCoMiCo) a choisi comme thématique de la rencontre cantonale la question des appartenances, la thématique a fortement marqué le conseil de l'aumônerie œcuménique des hôpitaux (CAHOSP). Dans les établissements hospitaliers, les modèles de soins prennent de plus en plus en compte la dimension spirituelle (sens, valeurs, croyances) à côté du bio-psycho-social : mais le spirituel appartient-il encore aux professionnels des Eglises ?

Le CAHOSP a rencontré la CoCoMiCo pour échanger autour de ce thème l'espace d'une soirée et a organisé une journée de formation, animée par les professeurs Irène Becci et Pierre-Yves Brandt de l'UNIL, au cours de laquelle tous les aumôniers ont pu confronter leurs points de vue sur les évolutions possibles pour l'aumônerie hospitalière.

Spiritualité et laïcité

La marginalisation du rôle du religieux dans notre société, marquée par la sécularisation, la pluralisa-

Centre fédéral d'hébergement pour les requérants d'asile aux Rochats

En mai 2014, la Confédération a ouvert une sorte d'annexe au Centre d'enregistrement et de procédure (CEP) de Vallorbe, dans un cantonnement militaire aux Rochats, du côté de Provence. Ce nouveau centre d'hébergement d'une capacité de 120 lits devrait être exploité pendant 3 ans. Si, d'un côté le conseil de service communautaire présence et solidarité de la Région Nord vaudois et l'Association auprès des requérants d'asile à Vallorbe (ARAVOH) se sont vite mobilisés pour offrir un accompagnement solidaire aux hommes confinés aux Rochats, le Conseil synodal, l'Office des ressources humaines, le conseil de la pastorale auprès des réfugiés (COER) ont tout mis en œuvre pour financer et organiser une présence d'aumônerie dans ce lieu. C'est ainsi que depuis septembre, la diacre Thérèse Aubert y est active un jour par semaine, collaborant avec l'équipe des bénévoles. Et c'est dans ce même souci qu'en fin d'année, le conseil du service a décidé d'un soutien financier pour aider à l'aménagement de locaux d'accueil, en dehors du centre. Il y est prévu une présence du Service d'aide juridique aux exilés (SAJE), dès avril 2015.

« TERRE NOUVELLE, ENGAGÉS POUR LA VIE »

Avec cette devise le Service Terre Nouvelle a mis au point une stratégie pour redéployer son action dans l'Eglise et dans la population du canton. 2014 a été l'année où a mûri ce nouveau positionnement. Il se déploiera tout au long de la législature 2014-2019.

Stratégie Terre Nouvelle

Le conseil du Service Terre Nouvelle (CSTN) est conscient de l'usure et de la fragilisation de son réseau. Les chiffres particulièrement bas des dons Terre Nouvelle 2014 sont à cet égard alarmants. C'est pourquoi, dans la foulée de 2013, le conseil a approfondi sa réflexion sur les lignes directrices à donner à son action. Celles-ci reposent sur quatre piliers :

1. la motivation et la formation des bénévoles – le CSTN organise des journées où se développe l'attitude Terre Nouvelle
2. le recrutement de nouvelles personnes intéressées à Terre Nouvelle – le CSTN cherche à élargir son public en se tournant vers des générations plus jeunes
3. l'augmentation de la visibilité Terre Nouvelle – le CSTN a préparé une campagne de publicité qui démarrera au printemps 2015

4. la mise en valeur des activités Terre Nouvelle dans les paroisses et les régions – le CSTN teste un tableau de bord qui permet de faire ressortir dans les cibles paroissiales les actions entreprises.

Rassemblements

Au printemps, plus de 600 enfants ont participé à la journée « Mille couleurs pour notre terre » à Marcelin sur les hauts de Morges. Cette fête organisée en collaboration avec le Service formation et accompagnement (SFA) puisait son inspiration dans les grands thèmes Terre Nouvelle.

Au mois de juin, l'EERV a reçu la visite d'une délégation de l'Union chrétienne des femmes de l'Eglise évangélique du Gabon (UCFEEG). Les six déléguées ont découvert la façon dont les femmes suisses prennent leur place dans l'Eglise et dans la société. L'un des moments

Prières dans tout le canton pour les chrétiens d'Irak et les minorités persécutées au Moyen Orient

Au cours de l'été, le sort des minorités chrétiennes en Irak a ému les Eglises du monde entier. Des appels à la prière ont été lancés par les instances ecclésiales de nombreux pays : le Conseil œcuménique des Eglises (COE), la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) et la Communauté des Eglises chrétiennes dans le canton de Vaud (CECCV) ont relayé des témoignages vibrants.

Le pasteur André Joly, président de la Commission suisse de l'Action chrétienne en Orient (ACO), a préparé un dossier à l'intention des paroisses et des lieux d'Eglise, afin d'aborder la persécution des minorités au Moyen Orient dans les cultes et de les porter dans la prière tout au long du mois suivant le jeûne fédéral.

Une veillée interreligieuse de solidarité et de recueillement organisée par sept Eglises et communautés religieuses s'est également tenue à Lausanne.

A l'approche des mois plus froids, l'Entraide protestante suisse (EPER) a fourni une aide d'urgence, couvertures, matériel de soin, poêles mobiles, denrées alimentaires aux chrétiens et minorités déplacées au nord de l'Irak à cause de la guerre.

forts a été un séminaire d'animation biblique autour de la gestion de projet : il a été apprécié tant par les femmes gabonaises que par les femmes suisses associées à cet échange.

En automne, une soirée Terre Nouvelle a réuni plus de 100 participants à Crêt-Bérard. Au programme : une présentation de la stratégie « Terre Nouvelle, engagés pour la vie », un témoignage de Martina Schmid de Pain pour le prochain (PPP) et le lancement de la campagne d'automne « Si on semait ».

Cible

La cible cantonale 2014 adoptée par le Synode était pour la première fois diminuée de fr. 100 000.– et fixée à fr.1 700 000.–. Malgré cette adaptation pragmatique, la somme des dons versés en 2014 est la plus mauvaise de ces dix dernières années (-9% par rapport à 2013). Elle n'atteint pas le montant cumulé des cibles paroissiales. Une seule Région fait un peu mieux que l'année passée et deux sont plus ou moins stables. Il n'est cependant pas possible de stigmatiser l'une ou l'autre paroisse, vu que la cible comprend aussi les dons versés directement aux Œuvres par des

donateurs « hors Eglise ». Une des explications de cette baisse des dons est l'absence d'appel d'urgence en 2014 qui, dans les comptes de l'EPER, se traduit par une diminution des dons de fr. 300 000.– pour toute la Suisse romande. Si nous devons nous réjouir de l'absence de grande catastrophe naturelle, la diminution de quelques 10% des dons versés par l'EERV à DM Echange et mission doit encore trouver des explications.

Le tableau des dons faits aux trois Œuvres par l'ensemble des Eglises de la Conférence des Eglise réformées romandes (CER) montre une diminution de 2.54% par rapport à 2013 bien que Genève et Fribourg aient des dons stables et que le Valais soit en forte augmentation.

Vision Terre Nouvelle romande

Trois thématiques principales ont été travaillées en 2014 par la Plateforme Terre Nouvelle des Eglises romandes (PTNER) :

- la vision Terre Nouvelle commune des Eglises romandes élaborée par la PTNER a été adoptée par l'assemblée générale de la CER du mois de juin et publiée au mois

Assemblée générale de la Communauté d'Eglises en action (Cevaa) au Sénégal

L'assemblée générale de la Cevaa s'est réunie à Saly au Sénégal, au mois d'octobre.

Le thème de l'assemblée était « Familles, Evangile et Cultures dans un monde en mutation ». C'est également le thème de la réflexion commune que va porter l'ensemble des Eglises de la Cevaa dans les années qui viennent selon les axes de travail suivants :

- formation à la vie familiale et conjugale
- éducation des enfants et des jeunes dans la famille et dans l'Eglise
- formation à l'interculturel
- débats sur les questions sociétales relatives à la famille
- production de matériel.

Les Eglises membres sont appelées à se saisir de ce thème et à le travailler, localement mais aussi régionalement avec les autres Eglises-sœurs. Cette thématique, qui s'intègre parfaitement dans l'axe « communion » du programme de législation de l'EERV, pourra enrichir les réflexions de notre Eglise.

d'octobre. Ce document s'adresse aux professionnels, aux autorités paroissiales, aux divers groupes Terre Nouvelle et doit être à même de nourrir la réflexion autour de l'engagement dans la mission et l'entraide

- l'évolution des liens entre DM Echange et mission et la CER : un projet de déclaration commune sera soumis à l'assemblée générale de la CER et au Synode missionnaire en juin 2015
- l'élaboration du projet d'un site internet terrenouvelle.ch en partenariat avec les animateurs cantonaux et Médias-pro.

La PTNER a proposé au conseil exécutif deux interventions à la FEPS en lien avec PPP : une interpellation à l'AD de la FEPS de juin concernant les modifications de son organigramme et l'affaiblissement du secrétariat romand et, en fin d'année, une demande d'intervention au conseil de la FEPS concernant l'intégration de leur nouveau magazine dans le tournus romand des diverses publications des Œuvres.

Perspectives

L'année 2015 verra la concrétisation de la stratégie « Terre Nouvelle, engagés pour la vie ». Une journée de formation pour les personnes intéressées est fixée au mois d'avril. Ce sera le coup d'envoi de la campagne de promotion Terre Nouvelle.

Deux autres matinées en automne donneront des outils aux bénévoles Terre Nouvelle pour les soutenir dans leur mission.

Afin de toucher les enfants et les jeunes, le conseil souhaite poursuivre et intensifier sa collaboration avec le SFA (création de modules Terre Nouvelle). Une autre piste envisagée serait de collaborer avec les Œuvres pour créer

du matériel de sensibilisation spécifique pour les enfants et les jeunes. Après la dissolution de l'Association suisse des écoles du dimanche (ASED), le conseil étudie comment poursuivre la collaboration avec l'association Kik-Verband qui a repris les projets de l'ASED sous le nom de « enfant et solidarité ».

« MON ÂME SOUPIRE ET LANGUIT APRÈS LES PARVIS DE L'ÉTERNEL » (Ps 84)

Pour 2013, le rapport annuel du Service vie communautaire et culturelle (SVCC) titrait : « Je suis dans la joie quand on me dit : Allons à la maison de l'Éternel ! » En 2014, le SVCC s'est mis en route avec une équipe de conseil qui a été reconduite dans sa fonction au changement de législature. Les projets en chantier sont ambitieux et importants. Le chemin est plus long que prévu et le labeur ne manque pas. Cela explique en partie le peu de résultats visibles pendant cette dernière année. Il nous languit d'arriver dans les parvis de l'Éternel. Cette année 2015 devrait donc voir des événements aboutir.

Liturgies

La préparation de la recommandation du Conseil synodal concernant la célébration pour les couples de partenaires enregistrés et l'élaboration de propositions liturgiques n'ont pas eu le même éclat médiatique que les discussions autour de leur décision.

A la demande du Conseil synodal, une démarche d'encouragement et de motivation à la célébration du culte de l'Alliance a été lancée dans toutes les paroisses. Le catalogue d'idées et d'expériences a été élaboré et présenté dans les colloques régionaux.

Le projet de mettre à disposition des personnes en charge de la célébration du culte dominical des ressources thématiques, liturgiques et hymnologiques facilement accessibles et utilisables avance. Un outil nommé « Cultbox » est en voie d'expérimentation.

Pour contribuer à l'encouragement à la prière pour l'Église et le monde, lors des cultes, notamment, le conseil a proposé de publier chaque mois dans EERV.fl@sh des intentions de prières.

Spiritualité

Un projet d'encouragement à la prière régulière (quotidienne) appelé maintenant « Un

temps pour prier » connaîtra une première période test dans les temps du Carême et de Pâques 2015. Il sera possible, pour chaque jour de la semaine, de lire à l'écran (ordinateur ou smartphone) et d'imprimer : un psaume, les références de trois textes bibliques (lus dans plusieurs lieux de prière réformés et œcuméniques de Suisse romande, en particulier à Crêt-Bérard, à Saint-Loup, à Romainmôtier et à Grandchamp), le commentaire de l'un de ces trois passages, une prière, le n° d'un chant tiré du recueil Alléluia.

Vie communautaire

Dans la perspective de stimuler par des moyens inhabituels le développement du lien communautaire, la mise sur pied d'un tournoi de football a commencé. Il s'agit de créer du lien à trois niveaux : soigner et souder les relations intra-régionales, tisser et nouer des relations interrégionales, développer des relations intergénérationnelles. C'est aussi l'occasion d'investir un terrain (le sport) où l'Église est encore très peu présente. La journée du tournoi aura lieu le samedi 13 juin 2015 à Romanel-sur-Lausanne.

Le terrain des médias et des réseaux sociaux est aussi à investir. Une expérience a commencé : Service cantonal vie communautaire et culturelle est sur facebook.

Journée d'Eglise 2014

La Journée d'Eglise, la troisième du genre, a invité tous les conseillers EERV de la nouvelle législature, aux trois niveaux paroissial, régional et cantonal. Les réformés de tout le canton de Vaud ont répondu avec enthousiasme à l'invitation à « savourer l'Eglise » avec tous leurs sens en éveil. Cette journée a pu démontrer encore une fois, si besoin était, la bonne collaboration entre les différents acteurs qui y ont contribué. C'était aussi l'occasion de consacrer deux nouvelles diacres – Sylvie Dépraz et Thérèse Aubert –, trois nouveaux pasteurs – Christophe Colaud, Geneviève Butticaaz et Laurent Vilain – et d'agréger les pasteurs Leila Hamrat, Frédéric Keller et Nicole Keller.

Réflexions

Quelques heures ont pu être consacrées par le conseil dans sa réflexion sur « pluralisme et pluralité » en Eglise : le conseil estime important de s'engager dans le débat que le Synode va conduire sur la pluralité. Les Principes constitutifs de l'EERV sont une bonne référence ; on pourrait par exemple travailler à leur vulgarisation.

La démarche de réflexion liée au programme de législature 2014-2019 entraîne de nouveaux projets qui parlent de spiritualité, de vie communautaire, de culte. C'est dire que le SVCC est directement concerné par cette thématique. Le Conseil synodal veillera, au cours de l'année 2015, à clarifier les rôles des différents acteurs et à préparer les ajustements nécessaires pour l'avenir.

LES MISSIONS EXERCÉES EN COMMUN SOUS LA LOUPE

Pour la Commission de coordination des missions exercées en commun (CoCoMiCo), l'année 2014 a été marquée par le renouvellement de la convention de subventionnement. C'est dans ce cadre qu'un bilan du dispositif des missions exercées en commun a été mené et qu'une rencontre rassemblant tous les conseils œcuméniques et les aumôniers a été organisée.

Après une première période de 5 ans de collaboration œcuménique et judéo-chrétienne, une évaluation a été menée par une consultante spécialisée afin d'évaluer les structures et le fonctionnement des instances des missions communes : conseils œcuméniques, CoCoMiCo, Conseils d'Eglise. Cette étude a permis de constater que l'organisation des missions exercées en commun convient et qu'elle est soutenue de manière unanime par les deux Conseils d'Eglise. Les modifications à apporter sont des précisions ou des adaptations, mais il n'y a pas de remise en cause fondamentale. Les principales critiques portent sur trois points : le flou sur la répartition des rôles entre les instances, la communication lente et trop succincte entre les instances et un fonctionnement administratif lourd, en particulier concernant les repourvues.

Le rôle de la CoCoMiCo a été précisé et se définit comme le « pilotage œcuménique et opérationnel des missions exercées en commun » par délégation des Conseils d'Eglise. La commission est dorénavant composée de deux représentants par Conseil d'Eglise. Au

mois d'août, la conseillère synodale Myriam Karlström, répondante pour le domaine « formation et accompagnement », a été désignée pour remplacer le président du Conseil synodal Xavier Paillard.

Suite à cette évaluation, des propositions d'amélioration ont été prises en compte et sont actuellement mises en œuvre.

La CoCoMiCo a tenu en 2014 une vingtaine de séances plénières ou partielles pour la gestion des 15 missions communes assumées par les deux Eglises reconnues de droit public.

- Dans le domaine de la formation, le conseil de la pastorale de l'éducation spécialisée (CADES) ainsi que le celui de l'aumônerie des gymnases et écoles professionnelles (CAGEP) ont finalisé leur concept d'aumônerie. Ce dernier a été signé non seulement par les Conseils d'Eglise mais aussi par la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) Anne-Catherine Lyon. A la suite de cette signature, le DFJC est intervenu auprès des Eglises

Rencontre cantonale

Une rencontre a réuni, en septembre, tous les conseils œcuméniques et les aumôniers autour de la question des appartenances : les tensions entre les différentes appartenances – à mon Eglise, à l'institution dans laquelle j'exerce mon ministère, à l'équipe œcuménique dans laquelle je suis – ont pu être discutées. Les questionnements et les défis des différents conseils ont pu être exprimés et entendus.

La question de la subsidiarité, qu'elle soit volonté structurelle ou opportunité conjoncturelle, a mis en évidence l'importance de la formation qu'elle requiert pour mieux se connaître et se reconnaître. La CoCoMiCo doit élaborer à cet effet un mandat de formation au bilinguisme œcuménique.

Cette soirée a été l'occasion pour Marc Donzé, vicaire épiscopal et Xavier Paillard, président du Conseil synodal d'exprimer leur reconnaissance aux personnes, ministres ou laïcs, salariées ou bénévoles, qui s'impliquent dans les domaines de la formation, de la santé, des solidarités et des dialogues œcuméniques et interreligieux.

pour interdire les voyages solidaires : malgré un argumentaire solide des Eglises et des directions de gymnases, la conseillère d'état Anne-Catherine Lyon a maintenu son interdiction. Les négociations relatives à la place et à la mission de l'aumônerie à l'UNIL et à l'EPFL se sont poursuivies en 2014 : l'ancienne convention a été dénoncée. La nouvelle convention pourrait être signée en 2015 et entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016. La nomination d'un coordinateur au Service formation et accompagnement (SFA), le pasteur Simon Weber, devrait dorénavant permettre de renforcer le lien ecclésial avec les acteurs réformés des aumôneries actives dans ce domaine. Consultées par le DFJC à propos de la formation pour l'enseignement de « l'éthique et culture religieuse », les Eglises sont en discussion avec le département afin de trouver la meilleure solution pour promouvoir au mieux cet enseignement.

- Dans le domaine de la santé, le concept d'aumônerie pour les établissements médico-sociaux (EMS) a été adopté : il est actuellement présenté et travaillé dans chaque Région du canton. Deux EMS et un établissement hospitalier ont signé des conventions pour financer des prestations supplémentaires d'aumônerie. Une convention de collaboration des Eglises avec la direction des soins du CHUV est à bout touchant : elle devrait permettre d'avoir une seule aumônerie au CHUV quel que soit l'employeur et de suivre un certain nombre de règles communes concernant les ressources humaines : repourvues, bilans, ... Mandat a été donné par les deux Eglises à un petit groupe issu des conseils cantonaux de l'aumônerie œcuménique des hôpitaux et cliniques (CA-HOSP) et des EMS (CADEMS) d'élaborer un concept d'accompagnement spécifique aux situations de soins palliatifs dans l'objectif

de figurer comme partenaire du programme cantonal des soins palliatifs.

- Dans le domaine de la solidarité, le concept d'aumônerie de la pastorale dans le monde du travail a été finalisé et celui de la pastorale de la rue soumis aux conseils d'Eglise. Les discussions avec l'aumônerie des mineurs placés et les autorités compétentes ont permis que les aumôniers retrouvent une place satisfaisante dans le centre de Valmont. Pour l'instant, la prison pour mineurs de Palézieux n'a pas souhaité d'aumôniers en son sein, contrairement à ce qui était prévu dans l'exposé des motifs relatif à sa création. Le règlement d'application de la Loi sur la reconnaissance des communautés religieuses a été adopté par le Conseil d'Etat en novembre ; les Eglises continuent leur réflexion sur la pertinence d'aumôneries interreligieuses, tant dans le domaine de la santé que de la solidarité et dans les prisons en particulier.
- Dans le domaine du dialogue œcuménique, un grand travail de redéfinition du cahier des charges des ministres a été fait et a conduit à des changements de postes dans les deux Eglises.
- Dans le domaine du dialogue interreligieux, un état des lieux a été fait au mois de mai faisant état des difficultés récurrentes rencontrées par le conseil dans l'articulation de son travail avec ce qui se fait par ailleurs à l'Arzillier. Une clarification est en cours.
- Dans le domaine de la sécurité, l'Equipe de soutien d'urgence (ESU) a reçu une certification par le Réseau national d'aide psychologique d'urgence (RNAPU) en tant qu'organisme d'intervention. Ce processus s'est accompagné de la création d'un comité stratégique (délégués de la police can-

tonale, du Département de la Santé, et des Eglises), de la nomination d'une responsable technique bénéficiant de cette certification individuelle auprès du RNAPU et d'un changement de superviseur.

Dans les missions exercées en commun, ce sont deux cultures d'Eglise très différentes qui souhaitent cohabiter en créant les meilleures conditions possibles à cette harmonie. L'essentiel pour les Eglises est de remplir leur mission et de s'assurer que les bénéficiaires (directs et institutionnels) sont satisfaits de leur présence sur le terrain. Une des conclusions principale de l'évaluation menée cette année est de veiller à ne pas focaliser sur des questions de structure et de fonctionnement internes, afin de consacrer l'essentiel du temps et des ressources aux vrais débats de société, desquels les Eglises sont parties prenantes.

REPRÉSENTER LES PROTESTANTS DE SUISSE

La Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) relève depuis de nombreuses années le défi de parler au nom des différentes Eglises membres au niveau national et international. Le processus de rédaction d'une nouvelle constitution a pris du retard. Le premier prix suisse de la prédication a couronné trois théologiennes et primé quinze personnes en tout. En 2015, le conseil renouvelé suite aux départs de Kristin Rossier Buri et Rita Famoos doit notamment mettre en place « diacone suisse » et coordonner les différents projets pour le jubilé de la Réforme R500.

Collaboration et unité

A l'Assemblée des délégués (AD) de la FEPS de juin à Scuol (GR), le dossier sur la révision de la constitution a donné lieu à des remous. Le processus proposé par le conseil a été contesté par les délégués. Du coup, un processus plus long, avec davantage d'allers et retours entre le conseil et l'AD, a été mis en place. La première étape a été présentée à l'AD de novembre qui a adopté quatre affirmations fondamentales qui vont sous-tendre la rédaction de la nouvelle constitution. Une de ces affirmations concerne l'exercice de l'autorité. Les délégués de l'EERV ont essayé de rendre l'AD attentive au risque d'attribuer une autorité personnelle au président à côté de l'autorité synodale et collégiale. Ils n'ont pas été suivis par l'AD. Depuis, les différents articles polémiques parus suite à la mise en exergue hors contexte de propos tenus par Gottfried Locher, président du conseil de la FEPS, ont renforcé cet avis. Le Conseil synodal (CS) et les délégués vaudois à l'AD vont continuer à porter une attention particulière à ce processus, afin que la nouvelle constitution soit un outil pertinent pour la FEPS de demain.

En novembre, pour répondre à une motion déposée en 2011, les délégués ont décidé la création d'une organisation faitière « diaconie suisse » rattachée à la FEPS. C'est l'aboutissement d'un processus qui visait à trouver le moyen de réduire l'éclatement de l'action des Eglises en matière de diaconie. Cet éclatement assorti à un défaut de communication a pu conduire à des concurrences regrettables. La nouvelle structure semble répondre aux besoins. Il n'en reste pas moins qu'il

faudra veiller à ce qu'elle garantisse une vraie coordination et une meilleure lisibilité des actions diaconales.

Voix protestante dans la société

L'année 2014 a été riche en événements marquants. Tout d'abord, le « Livre de la foi » paru en allemand et en français offre une référence pour ceux qui voudraient approfondir leur foi.

La première édition du prix suisse de la prédication a récompensé quinze personnes. Leurs textes ont été édités en français et en allemand dans un livre qui laisse une trace de cette aventure qui a couronné trois prédicatrices aux premières places. Trois ministres de l'EERV ont été récompensés pour leur prédication. Le CS félicite Luc Badoux, François Lemrich et Etienne Rochat-Amaudruz pour leur prix.

Enfin, la FEPS a mis sur pied un comité d'experts interdisciplinaire et interinstitutionnel de 17 membres, baptisé Institut de théologie et d'éthique (ITE). Ils chercheront en particulier à rendre visibles les aspects de la réflexion théologique protestante en réponse aux interrogations de la société d'aujourd'hui.

Représentation de l'Eglise face aux autorités et aux institutions

La FEPS est l'interlocutrice de la confédération pour les aumôneries dans les Centres d'enregis-

tremement et de procédures (CEP) qui accueille les requérants d'asile. L'EERV est donc en lien avec la FEPS pour les CEP situés dans le canton de Vaud. La FEPS participe au financement de ces aumôneries. A titre d'exemple, l'AD de novembre a décidé un financement extraordinaire qui permettra à l'EERV de recevoir un montant complémentaire de la FEPS en 2015 pour l'augmentation du temps d'aumônerie au CEP de Vallorbe, consécutivement à l'ouverture du centre des Rochats.

Dialogue œcuménique et interreligieux

La FEPS assure le lien avec les regroupements réformés, œcuméniques, interreligieux aux niveaux Suisse et international. Le 7 septembre 2014, la Communauté de travail des Eglises chrétiennes de Suisse (CTEC) – dont font partie les Eglises et communautés protestante, catholique, orthodoxe et l'Alliance évangélique suisse – ont organisé une célébration œcuménique en signe de solidarité avec les populations souffrantes d'Irak et de Syrie.

En ce qui concerne le dialogue intra protestant, la FEPS est engagée dans les préparatifs du Jubilé de la Réforme. Elle a proposé un logo commun,

R500, que chaque Eglise a pu personnaliser. La FEPS est en dialogue avec les Eglises protestantes d'Allemagne et de France, notamment pour que les manifestations suisses soient en cohérence et complémentarité avec celles de nos voisins.

La FEPS, ça sert à tout ça !

Souvent, on entend dire : « La FEPS, mais au fond c'est quoi et ça sert à quoi ? ». Les lignes qui précèdent donnent quelques exemples concrets dans les quatre domaines couverts par la FEPS.

Le CS est convaincu qu'il est indispensable aujourd'hui de pouvoir, dans certaines circonstances, parler d'une seule voix au niveau national. Mais rassembler autant d'Eglises différentes par leur contexte, leur histoire et leur structure représente un défi de taille. Il est porté par de gens passionnés qui croient à la mission qui leur est confiée. Du côté des Eglises, cela demande d'admettre que ce qui est dit ou fait n'est pas tout à fait ce qu'on aurait dit ou fait. L'équilibre est subtil et difficile à réaliser. Le CS en est conscient et veille à rester en dialogue, afin de poursuivre le travail commun des Eglises réformées en Suisse.

Contributions financières

Les questions financières occupent bon nombre d'Eglises membres de la FEPS. Toutes sont convaincues de la nécessité d'une fédération d'Eglises au niveau suisse. En revanche, nombre d'entre elles rencontrent des difficultés financières à l'instar des Eglises de Genève et de Neuchâtel. L'AD a demandé au conseil d'étudier et de proposer pour l'été 2016 une nouvelle clé de répartition des contributions. Le CS, par son trésorier, participe au groupe de travail que le conseil de la FEPS a mis sur pied pour cela.

Merci Kristin !

2014 a vu des changements au conseil de la FEPS. Kristin Rossier Buri a choisi de se retirer après avoir œuvré pendant 10 ans. La pasteurale vaudoise a été un relais romand important pendant ce temps. Elle a mis son énergie et son enthousiasme au service du dialogue entre les Eglises. L'EERV a eu l'occasion de la remercier pour son engagement lors du culte synodal à Saint-Laurent le 7 novembre. La pasteurale Rita Famoos de Zurich a également quitté ses fonctions.

Ce sont Esther Gaillard et le zurichois Daniel Reuter qui ont été élus par l'Assemblée des délégués de juin pour les remplacer. Tous deux sont laïcs et conseillers synodaux de leur Eglise. Le CS est heureux de pouvoir continuer à compter une personnalité de l'EERV au conseil de la FEPS et remercie Esther Gaillard pour son engagement. Il espère ainsi que les liens avec le conseil seront encore renforcés pour une meilleure collaboration.

LA CONFÉRENCE DES EGLISES RÉFORMÉES ROMANDES (CER)

Dans l'élan de 2013, la CER a vécu l'année 2014 comme une période de consolidation des acquis et de développement de projets. Pour autant, elle a pris conscience – plus que jamais – de la tension entre la fragilité de ses structures et son financement d'une part, et l'importance des dossiers qu'elle est appelée à porter et les volontés de mutualisation des Eglises d'autre part.

A la recherche d'un second souffle

Dans ce contexte, le conseil exécutif s'est tout à la fois employé à consolider les nouvelles structures de l'association, à résoudre certains dysfonctionnements, à mettre en œuvre les décisions de l'assemblée et à essayer de trouver des pistes qui devraient permettre de renforcer les collaborations entre les Eglises romandes.

Toujours composé de Xavier Paillard (Eglise évangélique réformée vaudoise – EERV), président, Monique Johner (Eglise évangélique réformée fribourgeoise – EERF), vice-présidente et Lucien Boder (Eglises réformées Berne-Jura-Soleure – BEJUSO), trésorier, avec l'appui précieux de Gwendoline Noël (Eglise réformée évangélique valaisanne – EREV) pour le secrétariat, le conseil exécutif a tenu 17 séances ordinaires en 2014, connu d'innombrables contacts, assumé une dizaine de représentations¹. La CER a par ailleurs tenu trois assemblées ; deux assemblées ordinaires (en juin à Aigle et en décembre à Yverdon) et une assemblée extraordinaire (en septembre à Yverdon). Il convient de relever ici l'ambiance à la fois conviviale et constructive dans laquelle l'Assemblée générale de la CER (AG-CER) s'applique à trouver des solutions aussi consensuelles que possible.

Les deux plateformes de stratégie existantes, celle des présidents (Plateforme de stratégie générale – PSG) et celle des répondants de Terre Nouvelle (Plateforme Terre Nouvelle des Eglises romandes – PTNER) se sont rencontrées régulièrement et ont permis de développer des visions stratégiques communes aux Eglises romandes.

Du côté des plateformes de spécialistes, la PSIC (Plateforme stratégie Info-Com) a été abondamment sollicitée pour le projet de journal romand ; la PSKT (Plateforme stratégie KT – ancien GROC) a été largement renouvelée et recentrée sur les questions de catéchèse ; enfin la PSL&M (Plateforme stratégie de liturgie et musique) s'est progressivement constituée et mise au travail ; les ministres et les laïcs de l'EERV jouent un rôle important dans ces différentes plateformes ; qu'ils soient ici remerciés de leurs investissements.

Mentionnons encore que le conseil exécutif a désigné les pasteurs Jean-Baptiste Lipp (EERV) et Gilles Cavin (EREV) pour représenter les Eglises romandes au sein de la commission des communautés religieuses de l'Association Editions Agora (ancien ENBIRO), conformément à l'article 23 des statuts de ladite association. Il a également mandaté la pasteur Nicole Keller à 20% sur 6 mois pour prolonger – en partenariat

¹ Le conseil exécutif a pris part à la remise du label ŒCUMENICA de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC-CH), lors du culte télévisé en janvier à Genève, à l'inauguration de l'ExpoBible à Plainpalais, à une rencontre avec le comité de la Cevaa à Crêt-Bérard, à une rencontre du comité du Réseau évangélique romand en juillet à Lausanne, au Synode de la Chiesa Valdese à Torre Pellice, à la remise des diplômes de l'OPF fin août à Neuchâtel, à l'ordination du nouvel évêque du Valais à Sion fin septembre, à l'assemblée de la CEPPLA à Malaga en octobre et enfin aux Synodes de l'EREV et de l'EERF, ainsi qu'au Consistoire de l'EPG en novembre.

avec la PSKT – les réflexions CER en vue d'un « dispositif catéchétique harmonisé au niveau romand ».

A regret, le conseil exécutif a dû se résoudre à dénoncer le mandat de comptabilité de la CER à l'EREN pour le 31 décembre 2014. La fiduciaire Jean-Paul Longchamp à Yverdon a été mandatée pour reprendre ce dossier. Le mandat de gestion RH est maintenu à l'EREN. Le dispositif devra être évalué courant 2015.

Des projets en bonne voie

Dans la suite des dossiers 2013, la CER a poursuivi son travail en vue d'une plus grande mutualisation de la communication. Grâce à l'engagement de la PSIC et de Médias-pro, de nombreux chantiers ont été menés à bien. Nous pensons en particulier au site « réformés.ch » et au service de revue de presse commun. L'avant-projet de journal romand, établi en partenariat avec l'entreprise LargeNetwork, a sollicité beaucoup d'énergies. Sur la base des débats critiques de l'AGCER de décembre 2014, le conseil exécutif poursuit le travail et continue de penser qu'il n'est pas illusoire de pouvoir lancer un journal romand à l'automne 2016, dans la perspective des festivités du 500^e anniversaire de la Réforme. Il a entendu la volonté des exécutifs des Eglises de mener à bien un tel projet et les conditions cadres nécessaires à sa réalisation. Si tout se passe comme prévu, le Synode de l'EERV sera appelé à se prononcer sur le projet en novembre 2015.

Dans le domaine de la formation, l'année 2014 a été largement occupée par la mise

en œuvre des nouveaux cursus de formations professionnelles décidés en septembre 2013. Toute l'équipe de l'Office protestant de la formation (OPF) a été abondamment sollicité pour relever le défi ; les délais ont été tenus, non sans quelques ajustements et régulations nécessaires. La volée FPM1 (Formation professionnelle au ministère) 2013-2014 a été informée des changements de cursus ; un premier cours préparatoire au stage diaconal a débuté en septembre 2014 ; tous pourront commencer ensemble leur stage de 18 mois en mars 2015. Fin 2014, le conseil exécutif a nommé le pasteur Pierre-André Bettex (EERV)² comme futur responsable des stages. La constitution de la CoRoSta en janvier 2015 puis l'entrée en fonction du responsable des stages au 1^{er} février 2015 devrait permettre que le dispositif soit en place pour le début des stages diacوناux et pastoraux selon le nouveau cursus au 1^{er} mars 2015. Ce bref résumé révèle combien les délais de mise en œuvre d'un processus complexe ont été serrés. Cette mise en œuvre est en parfaite conformité avec les décisions de notre Synode sur la théologie des ministères de la législature 2009-2014.

Cette précipitation n'était de loin pas idéale, mais elle était un moindre mal en regard du risque de voir la refonte des cursus différée de deux ans au moment où les Eglises se préparent à devoir assumer un pic dans les départs à la retraite de ministres.

Du côté de la formation continue des ministres, l'OPF a participé de près à l'élaboration d'un nouvel accord suisse passé entre les 3 lieux de formation (PWB pour Berne, A+W pour Zurich, OPF pour la CER), accord auquel ont adhéré

² Le décès subit de Pierre-André Bettex, au mois de mars de cette année, est un choc pour l'EERV comme pour la CER. Le CS redit ici sa reconnaissance pour tout ce que Pierre-André a apporté à notre Eglise. Il assure sa famille de ses pensées et prières renouvelées.

la plupart des Eglises alémaniques ne disposant pas d'un dispositif de formation continue. L'élaboration concertée des programmes, leur publication dans une ligne graphique commune renouvelée, la collaboration concrète pour des sessions bilingues et un financement partagé des frais généraux sont les points forts de cette coopération placée sous la direction du Conseil suisse de la formation continue.

Trois départements très différents et efficaces

Comme en 2013, le conseil exécutif se plaît à relever le travail performant au service de la catéchèse du tout petit Office des éditions chrétiennes (OPEC) qui voit ses ventes décoller et son catalogue s'étoffer ; de même, il se félicite de l'important travail de l'OPF et des équipes de Médias-pro.

Des projets réalistes dans un contexte surréaliste ?

Dans son rapport 2013, le conseil exécutif évoquait les projets en cours sous le titre provocateur « Des défis insurmontables ? » Aujourd'hui, grâce à la volonté des directions exécutives des Eglises romandes de travailler ensemble, il a la conviction que les défis de mutualisation – aussi colossaux soient-ils – peuvent être relevés par notre association d'Eglises. Les projets communs sont réalistes, et donc réalisables... Du fait de sa taille, notre Eglise réformée vaudoise a évidemment un rôle essentiel à jouer dans ces efforts de mutualisation ; mais elle doit également toujours veiller à ne pas écraser les autres partenaires de la CER.

Pour autant, ce qui est de plus en plus surréaliste, c'est le contexte dans lequel nous sommes appelés à travailler et les évolutions très variables du positionnement de nos Eglises – et

de leurs moyens – dans la société ; c'est également le différentiel de plus en plus important entre les attentes de mutualisation à l'endroit de la CER et les contributions que les Eglises membres sont prêtes à payer. Nous concluons le rapport 2013 par ces mots plus justes encore aujourd'hui :

« La question financière notamment devra être surmontée dans un esprit de cohésion et de solidarité commune, sous peine de mettre en danger les activités traditionnelles et indispensables de la CER que sont la formation professionnelle et la présence dans les médias. Par delà les replis frileux et les déséquilibres malsains, les Eglises réformées romandes devront trouver ensemble, et si possible en partenariat avec la FEPS, de nouvelles clefs de répartition et de nouveaux moyens de financements. » Le conseil exécutif n'a pas de baguette magique pour résoudre cette équation. Mais il a fait l'expérience fin 2014 de l'importance d'expliquer le fonctionnement et le rôle de la CER dans les Synodes. Une telle présentation devrait être agendée en novembre 2015 pour l'EERV.

Semper reformanda

Fin 2014, l'AGCER a réélu son conseil exécutif pour une seconde législature de deux ans. Ce dernier souhaite renforcer les collaborations existantes et explorer de nouvelles pistes de mutualisation entre nos Eglises romandes. Son mandat se terminera à fin 2016, au moment où s'ouvriront les festivités du 500^e anniversaire de la Réforme. Une belle manière de rappeler, s'il le faut, que nos Eglises sont en constante transformation dans un environnement en profonde mutation.

D'UNE LÉGISLATURE À L'AUTRE

**« Ne vous conformez pas au monde présent,
mais soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence,
pour discerner quelle est la volonté de Dieu :
ce qui est bien, ce qui lui est agréable, ce qui est parfait »**

Lettre de Paul aux Romains 12,2

Un regard lucide porté sur la législature passée – et plus globalement sur l'évolution de notre Eglise dans la société vaudoise – est à l'origine du programme de législature 2014-2019 que le Conseil synodal a élaboré durant le deuxième semestre 2014, en interaction avec de nombreux acteurs de l'EERV. Il est donc normal que la mise en perspective du présent rapport fasse écho au dit programme de législature !

La société vaudoise est aujourd'hui fortement sécularisée et individualisée. L'appartenance religieuse n'est souvent que formelle et de moins en moins reçue par filiation. Les Réformés déclarés sont en diminution constante – 2% par année – dans le canton. Il en va de même des nombres de paroissiens actifs, d'enfants suivant le culte de l'enfance, de catéchumènes inscrits, de mariés souhaitant la bénédiction de leur couple et de familles requérant les services de l'Eglise à l'occasion d'un décès. Sur le plan financier, les recettes paroissiales – et donc leurs moyens – stagnent ou sont en sérieuse régression. Il s'agit là d'un constat étayé par de nombreuses analyses. C'est notamment celui de la récente étude du Fonds national suisse « Religion et spiritualité à l'ère de l'ego » dont les conclusions rejoignent de nombreuses études similaires en Europe. Les données recueillies montrent qu'en Suisse la proportion des pratiquants engagés n'est plus que de 18%, et qu'elle avoisine à peine 10% chez les réformés ! Plus grave encore : la proportion des adhérents distants, que l'on ne touche qu'aux grandes occasions, ne cesse de

diminuer et a passé nettement sous la barre des 50%. Ce mouvement peut encore s'accroître et la tendance ne va pas s'inverser par des réformes institutionnelles.

Force est de constater, jusqu'à ce jour, que nos activités habituelles, même réactualisées, ne répondent plus aux défis lancés par cette mutation de la société. Il y a donc nécessité de changement.

Dans cette société sécularisée, pluriculturelle et multi-religieuse, les propositions de sens et d'engagement abondent, là où les positivismes comme les fondamentalismes séduisent en donnant l'illusion d'avoir réponse à tous les questionnements, la foi réformée, très humble dans la relation à Dieu et très exigeante dans la relation au monde, peine à garder sa place.

Il n'est donc pas surprenant que le présent rapport sur l'année 2014 se fasse aussi l'écho de fragilités et de tensions perçues au sein de l'EERV. Car l'exercice du ministère et de chaque responsabilité en Eglise – à quelque niveau que ce soit – est devenu plus lourd, plus complexe, et donc plus exposé que par le passé. Nous en faisons tous l'expérience.

Pour relever un tel défi, il s'agit de faire Eglise ensemble en portant une attention soutenue tant à notre cohérence et à notre cohésion d'Eglise qu'au discernement et au développement de nos compétences. L'importante révision du Règlement ecclésiastique relative à la



théologie et à la gestion des ministères et le travail tant spirituel que relationnel développé par l'office des ressources humaines devrait y contribuer ; de même les chantiers en cours à propos de la formation tant catéchétique que ministérielle. La création d'une cellule « recherche & développement » pour porter le dossier de l'évangélisation et stimuler l'émergence de « fresh expressions », et les articuler aux projets des festivités du 500^e anniversaire de la Réforme, s'inscrit dans la même intention.

Le temps présent nécessite davantage qu'un petit changement par-ci, un petit changement par-là. Une conversion d'Eglise est aujourd'hui nécessaire pour relever tous les défis qui se présentent et s'offrent comme une chance en regard de l'Evangile et non comme une perte inéluctable pour notre Eglise !

Le programme de législature 2014-2019 vise tout à la fois à développer une affirmation plus claire de notre identité ecclésiale et à développer consciemment nos activités de manière à pouvoir répondre aux défis actuels.

Dans l'esprit de la Réforme et dans une Eglise toujours à réformer, nous voulons être de véritables témoins de Jésus-Christ. Chaque lieu d'Eglise y est appelé, pleinement.

Le Conseil synodal

Remarques liminaires :

La distinction entre résolutions (générales et pérennes) et décisions (ponctuelles et limitées dans le temps, et donc traitées ou non), telle qu'elle résulte de l'accord entre le Bureau du Synode, la Commission de gestion et le Conseil synodal sur l'interprétation de l'article 151 du RE, a été appliquée.

Les résolutions considérées comme telles sont présentées désormais distinctement des décisions. Les résolutions sont ajoutées à une liste en vigueur et y resteront aussi longtemps qu'elles n'auront pas été abolies par décision du Synode ou remplacées par un règlement ou une nouvelle résolution du Synode.

Les décisions sont signalées comme en attente de traitement, en cours de traitement ou traitées. Sans remarques de la commission de gestion, le suivi proposé sera considéré comme adopté. Toutes les décisions prises dans le courant de l'année écoulée figurent ci-dessous avec un commentaire. Les décisions antérieures en attente de traitement ou en cours de traitement sont reprises et font également l'objet d'un commentaire aussi longtemps qu'elles n'auront pas été considérées comme traitées.

Les commentaires et les propositions de suivi sont faits dans la succession des différentes sessions.

A. DÉCISIONS VOTÉES EN 2013

8 mars 2014

D2014 / 01 – Modification du Règlement ecclésiastique

Le Synode adopte la modification des articles 163 et 288 du Règlement ecclésiastique.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 01		Traitée

4 avril 2014

D 2014 / 02 – Modification du Règlement ecclésiastique

Le Synode adopte la 1^e lecture sur la révision des articles du Règlement ecclésiastique.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 01		Traitée

2 mai 2014

D2014 / 03 – Théologie des ministères

Le Synode prend acte des développements relatifs à la formation académique en théologie des futurs pasteurs. Il demande au Conseil synodal d'encourager la CER à poursuivre le travail en cours.

D2014 / 04 – Théologie des ministères

Le Synode prend acte des développements relatifs à la formation professionnelle des futurs pasteurs. Il demande au Conseil synodal d'encourager la CER à poursuivre le travail en cours.

D2014 / 05 – Théologie des ministères

Le Synode prend acte des développements relatifs à la formation professionnelle des futurs diacres. Il demande au Conseil synodal d'encourager la CER à poursuivre le travail en cours.

D2014 / 06 – Théologie des ministères

Le Synode salue la volonté des Eglises réformées romandes d'harmoniser leurs critères et leurs processus concernant la consécration des pasteurs et des diacres

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 03 à D2014 / 06	Concernant les D2014/03 à D2014/05, une information a été donnée à la session du Synode de novembre 2014 sur la mise en œuvre des récentes décisions de la CER en matière de formation, notamment la création de la commission romande des stages. Concernant la D2014/06, la réflexion devra être relancée par la CER.	En cours de traitement

D2014 / 07 – Théologie des ministères

Le Synode demande au Conseil synodal de le renseigner sur l'évolution des coûts liés à la formation au moment de présenter les budgets, au fur et à mesure de l'entrée en vigueur du nouveau dispositif de formation et plus généralement sur les incidences de la mise en œuvre de ce dossier.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 07	Les premières informations ont été données lors de la présentation du budget 2015, lors de la session du Synode de novembre 2014.	En cours de traitement

D2014 / 08 – Théologie des ministères

Le Synode encourage le Conseil synodal à travailler, dans le cadre de la CCT, à l'élaboration d'une nouvelle grille salariale sans augmentation de la masse salariale globale de l'EERV. Le Synode encourage le Conseil synodal à assumer sa responsabilité sociale d'employeur sans initier une logique de performance et de rentabilité dans l'élaboration du modèle salarial.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 08	Le Conseil synodal intègre cette décision dans les négociations de la CCT, qui débutent en janvier 2015.	En cours de traitement

13 et 14 juin 2014

D2014 / 09 – Modification du Règlement ecclésiastique

Le Synode adopte la 2ème lecture sur la révision des articles du Règlement ecclésiastique

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 09		Traitée

D2014 / 10 – Gestion 2013

Le Synode approuve la gestion du Conseil synodal pour l'année 2013.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 10		Traitée

D2014 / 11 – Gestion 2013

Le Synode demande au Conseil synodal de ne mettre à l'ordre du jour des Synodes de novembre 2014 à juin 2015 que les objets absolument indispensables à la marche de l'EERV. Le Synode demande que le reste des sessions soit consacré à la réflexion et au discernement sur le thème de l'Évangélisation.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 11	Le Conseil synodal a pris compte de cette décision dans les ordres du jour des sessions de novembre 2014, février 2015 et fera de même pour la session de juin 2015.	En cours de traitement

D2014 / 12 – Valorisation de la parcelle n°167 de l'EERV à la rue Ecole Céramique 6 – 1022 Chavannes

Le Synode autorise le Conseil synodal à démolir le bâtiment propriété de l'EERV et situé à la rue de l'Ecole céramique 6 à 1022 Chavannes, et à construire deux immeubles à sa place

D2014 / 13 – Valorisation de la parcelle n°167 de l'EERV à la rue Ecole Céramique 6 – 1022 Chavannes

Le Synode autorise le Conseil synodal à constituer une cédule hypothécaire de CHF 2'600'000.- sur la parcelle n° 167, propriété de l'EERV, à la Rue de l'Ecole céramique 6 à 1022 Chavannes.

D2014 / 14 – Valorisation de la parcelle n°167 de l'EERV à la rue Ecole Céramique 6 – 1022 Chavannes

Le Synode autorise le Conseil synodal à conclure un emprunt maximum de CHF 2'600'000.- pour les travaux de démolition et de construction à la rue de l'Ecole Céramique 6 à 1022 Chavannes.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 12 à D2014 / 14	Le dossier a dû être confié à un autre mandataire, vu la réorganisation des activités au sein de la gérance de Rham, à l'origine du projet. Les décisions du Synode ne sont pas remises en cause. Mais cela a retardé le projet.	En cours de traitement

D2014 / 15 – Comptes 2013

Le Synode approuve les comptes 2013 de l'EERV qui présentent, globalement : un déficit d'exploitation de 307'660 fr., un déficit de l'exercice de 190'724 fr., un total du bilan de 14'348'175.87 fr., et qui présentent, sans les comptes des régions, un déficit d'exploitation de 427'302 fr., un déficit de l'exercice de 218'169 fr., un total du bilan de 13'110'056.94 fr.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 15		Traitée

D2014 / 16 – Motion Joux-Orbe

Le Synode décide de donner suite à la motion Joux-Orbe n°2 de juin 2013. Il demande au Conseil synodal de lui faire une proposition d'article de règlement ecclésiastique introduisant le principe d'une consultation dans l'EERV, au début de la législature 2014-2019. Il demande que cette modification du règlement ecclésiastique soit étayée par un rapport d'exposé des motifs, présentant les modalités de la consultation dans le sens du présent rapport.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 16	Le Conseil synodal a prévu de présenter des propositions en 2016, en lien avec un toilettage du Règlement ecclésiastique.	En attente de traitement

D2014 / 17 – Modification du Règlement ecclésiastique

Le Synode accepte les propositions de modifications de toilettage qui ont été indiquées au cours de la troisième lecture.

D2014 / 18 – Modification du Règlement ecclésiastique

Le Synode adopte la 3ème lecture sur la révision des articles du Règlement ecclésiastique et le Synode adopte les modifications partielles du Règlement ecclésiastique telles que décidées dans sa session ordinaire de juin 2014.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 17 et D2014 / 18		Traitées

D2014 / 19 – Théologie des ministères

A l'issue du travail synodal sur le dossier de la théologie des ministères, le Synode exprime son immense reconnaissance à l'égard de toutes les personnes engagées dans l'EERV, à commencer par les bénévoles et en incluant les employés et les ministres. Il demande au Conseil synodal de lui soumettre au cours de la prochaine législature des propositions pour reconnaître le ministère exercé par les laïcs et par les ministres non-salariés de l'EERV.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 19	Le Conseil synodal a prévu de présenter des propositions en 2016, en lien avec le toilettage du Règlement ecclésiastique.	En cours de traitement

8 et 9 novembre 2014

D2014 / 20 – Budget 2015

Le Synode adopte la table des contributions régionales telle que présentée à la page 18 du budget 2015.

D2014 / 21 – Budget 2015

Le Synode adopte la liste des offrandes générales pour l'année 2015 telle que présentée à la page 19

du budget 2015 et les recommande aux paroisses, aux aumôneries et aux lieux phares.

D2014 / 22 – Budget 2015

Le Synode adopte le budget 2015 de l’Eglise évangélique réformée de canton de Vaud.

D2014 / 23 – Budget 2015

Le Synode fixe la cible Terre nouvelle de l’EERV à Fr. 1’700’000 pour 2015.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 20 à D2014 / 23		Traitées

D2014 / 24 – Subvention à l’Espace culturel des Terreaux pour la saison 2016-2017

Le Synode accorde à l’ECT une subvention de Fr. 200’000.- pour la saison 2016-2017, soit du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 24		Traitée

D2014 / 25 - Subvention à l’Espace culturel des Terreaux pour la saison 2016-2017

Le Synode demande au Conseil synodal de lui remettre pour la session synodale de juin 2015 un rapport présentant les mesures d’assainissements que le Conseil de fondation a prises.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 25	Un rapport est en préparation pour le Synode de juin 2015	En cours de traitement

D2014 / 26 – Subvention à l’Espace culturel des Terreaux pour la saison 2016-2017

Le Synode approuve la demande du Conseil synodal au Conseil de fondation de l’ECT de réduire l’excédent de charges reportées à un niveau inférieur à 50’000.- francs à la fin de la saison 2015-2016.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 26		En cours de traitement

D2014 / 27 – Nomination de l’organe de contrôle financier pour les comptes 2014

Le Synode nomme la Fiduciaire Staehli SA à Morrens comme organe de contrôle financier pour la révision des comptes 2014 de l’EERV. Le contrôle effectué sera un contrôle ordinaire au sens du Code des obligations, suite à la décision du Conseil d’Etat du 19.12.2012.

No	Commentaires	Suivi
D2014 / 27	Un rapport est en préparation pour le Synode de juin 2015	Traitée

B. POSTULATS ET MOTIONS EN 2014

Aucun postulat ou motion n'a été présenté au Synode en 2014.

C. RÉOLUTIONS VOTÉES EN 2014

Aucune résolution n'a été votée par le Synode en 2014.

D. DÉCISIONS VOTÉES AVANT 2014 ET NON TRAITÉES

SESSIONS DE 2007

15 et 16 juin 2007

2007 / 11 Reconnaissance du recueil de chants « Alléluia »

Le Synode prend acte du dysfonctionnement de la CER dans le processus d'édition du recueil « Alléluia ».

Il demande au Conseil synodal :

- de préciser la teneur exacte de la « délégation de compétences » octroyée par l'EERV à la CER et du mandat donné à la FEEPR par la CER.

Dans le cadre de la CER :

- de poursuivre le processus d'évolution de ce recueil et de proposer des versions électroniques ;
- de définir un mandat clair pour tout organe appelé soit à faire évoluer ce recueil, soit à le rééditer ;
- d'exiger et mettre en œuvre une meilleure concertation des différents acteurs concernés par une telle démarche.

No	Commentaires	Suivi
D2007 / 11	Le psautier a vu le jour en 2009 et a été diffusé au sein de l'EERV. Lors de sa session des 2 et 3.11.2012, le Synode a estimé que cette décision restait en partie non traitée. Le Conseil synodal va pouvoir la reprendre sur la base des nouveaux statuts de la CER ratifiés par le Synode en novembre 2012.	En attente de traitement

SESSIONS DE 2008

16 et 17 mai 2008

D2008 / 23 Résolutions RE – Suspension du RGO 18

Le Synode décide d'adapter, si nécessaire, l'article 18 du RGO pour tenir compte de l'attribution par enveloppes.

No	Commentaires	Suivi
D2008 / 23	Lors du Synode de juin 2010, ce point a été considéré comme en attente de traitement.	En attente de traitement.

6 et 7 juin 2008

D2008 / 41 Comptes 2007 – Tableau de bord

Le Synode demande au Conseil synodal d'élaborer, en dialogue avec la Commission de gestion et la Commission des finances, un « tableau de bord » de gestion de l'EERV destiné au Synode. Ce document comporterait les objets et le niveau de détail figurant au budget, aux comptes et dans le rapport de gestion. Il permettrait de clarifier et de simplifier la communication entre le Conseil synodal et le Synode en matière de gestion.

No	Commentaires	Suivi
D2008 / 41	L'annuaire informatique de l'Eglise réformée (AIDER) a fait l'objet d'ajustements et des compléments en 2014. La partie registres ecclésiastiques est fonctionnelle dès février 2015. Une partie statistiques sera développée ultérieurement. Le programme TABORH pour le suivi des ressources humaines de l'EERV est opérationnel dès mars 2015 et constituera une base de référence importante pour informer le Synode.	En cours de traitement

SESSIONS DE 2010

11 et 12 juin 2010

D2010 / 16 – Lieux phares et dotations

Le Synode décide la création de lieux phares.

Leur mission générale est d'assurer la mission de l'EERV au service de tous en diversifiant son témoignage de l'Evangile et en renforçant sa visibilité.

La cathédrale est l'un de ces lieux phares.

Le Synode demande au Conseil synodal d'envisager la création d'autres lieux phares dans le canton ou à Lausanne.

Pour l'ensemble de ces lieux, le Synode demande au Conseil synodal de prévoir une dotation de 3 EPT.

Le Synode fixe les quatre enveloppes de dotations au 1^{er} juillet 2010, et les quatre enveloppes de dotations à atteindre au 1^{er} juillet 2018, telles que présentées dans le tableau ci-dessous.

Enveloppes de dotations	juil.10	juil.18
Régions et PLA	185.5	164
Missions en communs	25.8	26
Services et offices	28.7	26
Conseil synodal	4	4
	244	220

No	Commentaires	Suivi
D2010 / 16	La mise en œuvre des réductions de dotations est en cours, conformément aux enveloppes votées par le Synode. Les trois lieux phares (Cathédrale, Saint-Laurent-Eglise et EspritSaint) ont fait l'objet d'une évaluation positive par le Conseil synodal à mi-février 2014 et vont ainsi poursuivre leurs activités. Les enveloppes de dotation à horizon 2024 seront soumises au Synode en 2017.	En cours de traitement

D2010 / 18 – Enveloppes de dotations

Le Synode demande au Conseil synodal de l'informer chaque année de l'avancement du processus de réduction des dotations et des conséquences des perspectives financières de l'EERV sur la gestion des ressources humaines.

No	Commentaires	Suivi
D2010 / 18	Certains éléments d'information sont intégrés au rapport de gestion. D'autres sont donnés au moment du budget. Selon la décision 2012/14, la décision 2010/18 doit être considérée comme en cours de traitement. Le programme TABORH pour le suivi des ressources humaines de l'EERV est opérationnel dès mars 2015 et va permettre de fournir les informations nécessaires d'une manière régulière.	En cours de traitement

SESSIONS DE 2011

4 et 5 novembre 2011

D2011 / 18 – Recherche de fonds

Le Synode remercie le Conseil synodal pour cette information intermédiaire, il mesure le chemin à parcourir et invite le CS de lui présenter un rapport intermédiaire qui soit en adéquation avec l'envergure d'un tel projet. Les démarches envisagées doivent être adaptées à la structure de l'Eglise, notamment en

ce qui concerne les mailings et la tenue d'un fichier donateurs. Un rapport annuel de suivi sera remis au Synode avec les comptes 2011 à 2013.

No	Commentaires	Suivi
D2011 / 18	Un rapport a été soumis au Synode de juin 2012, puis en juin 2013 et en juin 2014. Les informations ont ainsi été données régulièrement au Synode. Cette décision peut être considérée comme traitée.	Traitée

SESSIONS DE 2012

15 et 16 juin 2012

D2012 / 21 – Évangélisation – Décision 2

Le Synode adopte le processus élaboré par le Conseil synodal pour entrer en évangélisation, selon les phases suivantes :

- a) Préparatifs, jusqu'en mi-2014
- b) Année de réflexion et de discernement, de septembre 2014 à fin août 2015
- c) Mise en œuvre dans les lieux d'Eglise, dès septembre 2015 (éclosion)
- d) Le CS tient le Synode régulièrement informé de l'évolution des travaux
- e) Intégration dans la mission courante de l'EERV des attitudes et actions issues des étapes précédentes.

No	Commentaires	Suivi
D2012 / 23	Diverses informations ont été données lors des sessions du Synode en 2014. Depuis l'été 2014, le projet est porté par la cellule Recherche et Développement (R&D) en interaction forte avec le programme de législation, dont la mise en œuvre permettra de répondre aux points c) à e).	En cours de traitement

SESSIONS DE 2013

1er et 2 mars 2013

D2013 / 1 – Théologie des ministères

Préparant l'avenir de la théologie des ministères dans l'EERV, le Synode rend grâce à Dieu pour les bénédictions reçues à travers les nombreux ministères diaconaux et pastoraux féconds durant ces der-

nières décennies. Le Synode rappelle la pérennité de la consécration diaconale ou pastorale reçue par ces ministres.

D2013 / 2 – Théologie des ministères

Le Synode demande au Conseil synodal de reprendre dans son rapport final sur la théologie des ministères la question théologique de la consécration.

D2013 / 3 – Théologie des ministères

Le Synode charge le Conseil synodal de faire évoluer le tableau des cursus de formation aux ministères actuellement en chantier au niveau romand, dans le sens des discussions du Synode. Le Synode demande au Conseil synodal de le lui présenter dans le cadre du rapport final en 2014.

D2013 / 4 – Théologie des ministères

Le Synode prend acte de la liste des points évoqués au chapitre 6 (Perspectives 2014) et confie au Conseil synodal le soin de les intégrer dans son rapport final sur la théologie des ministères présenté en février 2014.

No	Commentaires	Suivi
D2013 / 1 à 4	Ces différentes décisions ont été intégrées dans les débats sur la théologie des ministères en 2014 et peuvent être considérées comme traitées, vu l'adoption des modifications du Règlement ecclésiastique par le Synode lors de la session de juin 2014.	Traitées

Le Conseil synodal, le 9 février 2015





EERV

Rue de l'Alc 31
CP 6023
1002 Lausanne

T +41 21 331 21 61 – F +41 21 323 16 83 – info@eerv.ch – www.eerv.ch